

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2072 - LUNDI 28 JUILLET 2014



Les chefs d'État et de délégations à l'ouverture du Forum

Forum Forbes Afrique

Des jalons pour
booster
la bancarisation

Les participants à la troisième édition du forum Forbes ont énoncé, le 25 juillet à Brazzaville, des pistes susceptibles de favoriser l'accès d'un plus grand nombre d'Africains aux services bancaires. Comment surmonter le manque de confiance, développer la stabilité des institutions, améliorer les services bancaires et les rapprocher de toutes les couches... ? Autant de centres d'intérêt liés aux « défis de la bancarisation en Afrique » sur lesquels les participants ont planché pendant quatre heures. « Nous pouvons dire que les dirigeants africains ont aujourd'hui une claire vision de l'avenir, nous devons croire en nos capacités », a indiqué le président Denis Sassou N'Gouesso en concluant ces échanges initiés par des acteurs privés et qui ont été honorés, cette fois-ci, par la participation des présidents Mahamadou Issoufou du Niger, Alpha Condé de Guinée Conakry et l'ancien président français, Nicolas Sarkozy.

Pages 12 et 13

BILAN

Le PCT trois ans après son
congrès extraordinaire

À l'occasion d'un meeting en salle au Palais des congrès, le Parti congolais du travail (PCT) a dressé, le 25 juillet, à Brazzaville, le bilan de son action, trois ans après la tenue de son congrès extraordinaire.

D'après le secrétaire général de la principale formation politique de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, le PCT se relève progressivement grâce, entre autres, au nombre croissant de ses

adhérents portés, a-t-il déclaré, à un peu plus de 500 000 sur l'ensemble du territoire national. Pierre Ngolo, qui s'est également réjoui de l'implantation de son parti en France et en Europe, a promis l'inauguration du nouveau siège du parti au mois de mars 2015. Parlant du débat sur la constitution, il a une fois de plus indiqué que le PCT se prononcera le moment venu.

Page 2

CONSTITUTION DE 2002

Des Ong se prononcent contre
le changement

Un collectif regroupant une trentaine d'ONG et associations a dit son opposition à tout processus visant le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 en vigueur.

Ce groupement, dont la déclaration a été rendue publique samedi, fonde son argumentaire sur l'ar-

ticle 185 de l'actuelle Constitution qui stipule que la forme républicaine, le caractère laïc de l'État, le nombre de mandat du président de la République ainsi que les droits énoncés au titre I et II ne peuvent faire l'objet de révision.

Page 3

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Étoile du Congo
réclame un forfait
contre Cara

Les dirigeants de l'Étoile du Congo

Les dirigeants de l'Étoile du Congo menacent de boycotter le match retour des demi-finales qui l'opposera à Cara qu'ils taxent d'avoir qualifié frauduleusement deux joueurs lors du match aller qui s'était soldé par un score nul d'un but partout. Face à la presse, le président des supporters de l'Étoile du Congo, Ludovic Abbia, qui a brandi la menace, a interpellé la Fédération congolaise de football à appliquer strictement et rigoureusement le règlement de la coupe du Congo en son article 58.

« En temps normal, Cara perd le match par pénalité (...). Si d'aventure la Fécofoot programme un match retour, Étoile du Congo ne se présentera pas parce que les faits sont clairs », a déclaré Ludovic Abbia.

Page 24

FÉCOFOOT

L'élection du nouveau président
le 4 octobre à Owando

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) procédera, le 4 octobre à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, au renouvellement de ses instances dirigeantes installées depuis le 25 novembre 2010.

Jean-Michel Mbono, actuel président et son équipe dont le mandat arrive à son terme, ont publié le calendrier des élections, le 25 juillet lors d'une réunion du comité exécutif de la fédération.

Page 24

ÉDITORIAL

Réveil

Page 2

ÉDITORIAL

Réveil

S'il est une conclusion que l'on doit tirer du Forum Forbes Afrique qui a tenu ses assises vendredi à Brazzaville c'est bien celle du retour vers le Congo d'entrepreneurs, de financiers, de commerçants, mais aussi de responsables politiques qui jetaient jusqu'alors un regard distrait sur notre pays et, de façon plus générale, sur le Bassin du Congo. Nous nous éloignons donc à grands pas de cette époque peu propice où les investisseurs occidentaux se tenaient à l'écart d'une région de la planète en pleine émergence que seules des nations comme la Chine courtoisaient et aidaient à s'équiper.

Que la « bancarisation », c'est-à-dire le développement des services en tout genre que peuvent apporter les banques aux particuliers et aux entreprises, soit l'un des moteurs de la révolution économique qui se dessine en Afrique ne fait plus aucun doute pour personne; et ceux qui n'en étaient pas encore convaincus sont certainement repartis de Brazzaville avec la conviction qu'ils doivent en tirer au plus vite les conclusions pour eux-mêmes.

La leçon la plus importante que l'on peut tirer de ce forum n'est cependant pas celle-là. Elle vient plus précisément de l'affluence exceptionnelle qui a marqué cette troisième édition, faisant de la grande salle des conférences du ministère des Affaires étrangères un lieu où se côtoyaient des hommes et des femmes ambitieux venus des pays les plus divers pour écouter, mais aussi pour échanger sur l'avenir de notre continent.

S'il est, en effet, une conclusion que l'on peut, que l'on doit tirer du Forum Forbes Afrique c'est que nous assistons enfin au réveil d'une communauté industrielle et financière dont les regards s'étaient détournés de notre continent dans les décennies qui suivirent l'accession à l'indépendance de la plupart de ses peuples. Un réveil qui se traduira à coup sûr dans les années à venir par des investissements massifs dans les secteurs les plus divers, si du moins la paix et la sécurité se renforcent partout.

Que Brazzaville, où venait tout juste d'être signé le premier accord qui permettra demain de rendre à la Centrafrique sa sérénité perdue, ait été au cœur de ce réveil apparaît hautement symbolique.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Quel bilan trois ans après après le 6^e Congrès extraordinaire ?

La direction politique du Parti congolais du travail (PCT), a organisé un meeting en salle au cours duquel le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, a fait l'évaluation, à mi-parcours, des recommandations issues du 6^e congrès extraordinaire tenu il y a trois ans

Il a rappelé d'entrée de jeu les objectifs que s'était fixés le parti lors de ces assises. Ceux-ci se résumaient, pour l'essentiel, à la revitalisation du parti et à son ouverture à d'autres forces politiques.

512.113 adhérents aujourd'hui !

Pierre Ngolo a indiqué que le parti a eu du sang neuf et commence à se relever progressivement contrairement à ce qu'il était avant le 6^e congrès. Il a salué le renouvellement des organes intermédiaires et de base ainsi que les campagnes nationales d'adhésion qui ont permis au parti d'amener le nombre de ses membres à 512.113 adhérents sur l'ensemble du territoire national. Un vœu formulé cependant : celui de voir les organisations des femmes et des jeunes du PCT achever leur structuration avant la fin de cette année.

S'il est une action qui suscite la fierté pour Pierre Ngolo, c'est l'implantation du PCT dans l'espace européen à travers la mise en place, les 5 et 6 mai dernier, à Paris, des structures dirigeantes de la France-Europe. Il était temps, a-t-il déclaré, que cet espace soit occupé pour ne pas laisser l'opposition y déverser l'intox et la désinformation.

Le secrétaire général du PCT a salué l'ouverture de son parti aux

autres forces politiques. Ce qui a permis d'élargir sa base. De la même manière, il a encouragé les alliances et les partenariats que son parti tisse avec les organisations politiques du Congo et d'ailleurs.

Le nouveau siège arrive !

Selon Pierre Ngolo, les travaux de construction du siège du parti pourront arriver à terme en mars

personnalisent ce débat en jetant le discrédit sur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui, à en croire le secrétaire général du PCT, n'a pas non plus donné son point de vue sur la question. Le chef de l'État, a-t-il renchéri, ne mérite pas les commentaires que l'on entend ici et là, de la part de certains opposants ou intellectuels, parce que les Congolais savent qu'il « est un



Les membres saluant l'entrée en salle du secrétaire général

2015. C'est ainsi qu'il a sollicité plus d'efforts et de sacrifices financiers aux cadres, membres et militants de l'organisation, afin de conduire à bon port les travaux de cet imposant siège, digne d'un parti de plus de 40 ans d'existence.

Le changement de la constitution n'a pas échappé aux échanges du vendredi 25 juillet. Pierre Ngolo a rappelé que le moment venu, le PCT donnera librement son avis sur cette question qui n'est pas un tabou en soi. Sauf que pour l'heure, il regrette l'attitude de certains hommes politiques qui

démocrate prouvé pour avoir accepté en 1991 l'avènement de la démocratie pluraliste et en 1992, le verdict des urnes, à l'issue de l'élection présidentielle qu'il avait perdue ».

Pour conclure, il a invité les cadres, membres et militants à se mobiliser davantage pour les batailles politiques futures dont les plus éminentes sont les élections législatives partielles, dans la première circonscription de Mossaka, les élections locales et le débat sur le changement de la constitution.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Une plate-forme de la société civile dit «non»

Réuni au sein d'un réseau dénommé plate-forme de la société civile pour le respect de la Constitution, ce collectif associatif regroupant une trentaine d'ONG et associations n'a pas tergiversé pour condamner tout processus visant le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 en vigueur

Ce groupe d'ONGs et associations s'est prononcé sur ce débat à travers une déclaration dite de prise de position, rendue publique le 26 juillet à Brazzaville. Dans cette déclaration, la plate-forme de la société civile pour le respect de la constitution reste catégorique contre toute tentative de révision ou de changement de la constitution.

Son argumentaire est fondé sur dix raisons tirées essentiellement de cette même loi fondamentale. Ils ont souligné le mandat présidentiel qui est fixé à 7 ans, renouvelable une fois et qui ne permet pas au président de la République en fonction de briguer un troisième mandat, etc. « *L'article 185 dispose que la forme républicaine, le caractère laïc de l'État, le nombre de mandat du président de la République ainsi que les droits énoncés au titre I et II ne peuvent faire l'objet de révision* », ont-ils rappelé cette disposition dans leur déclaration.

Ce groupement d'associations affirme en outre qu'on ne change pas la constitution pour satisfaire des intérêts d'individus ajoutant par ailleurs que « *changer l'ordre constitutionnel actuel, c'est contribuer à l'instabilité institutionnelle et politique.* »

Après un débat franc porté sur le thème : « La Constitution du 20 janvier 2002 est-elle un obstacle à la bonne gouvernance ? », dirigé par Anatole Limbongo-Ngokala, les membres de cette plate-forme demandent au chef de l'État et au Parlement de respecter le principe de l'alternance démocratique en s'abstenant d'initier le changement de la constitution. Ils exigent en même temps au Congo, le respect des engagements internationaux en matière de démocratie et de gouvernance et au peuple congolais de résister à toute initiative de changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Rappelons que cette plate-forme est composée entre autres de l'OCDH, Fondation Niosi, CDR, CUDOC, Association quartier Kanga-Mbandzi, ODDHC, Fondation Charles Ébina.

Firmin Oyé

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le ministre des Finances présente le projet du budget de l'État révisé

Le budget rectifié de l'État exercice 2014 se présente ainsi qu'il suit : recettes totales 3932 milliards et 932 millions FCFA dans la loi de finances initiale ; dépenses totales 3647 milliards 896 millions FCFA contre 3150 milliards et 996 millions FCFA dans la loi de finances initiale.

Le ministre des finances, Gilbert Ondongo a présenté le 25 juillet, au palais des Congrès, ce budget rectifié aux députés. Il leur a donné les raisons de ces réajustements. La première est l'organisation par le Congo des jeux africains en 2015. Il est inscrit dans la loi de finances 2014, a-t-il expliqué, la ligne « construction des infrastructures sportives » pour un montant total de 53 milliards 800 millions FCFA dont 43 milliards FCFA pour la construction du complexe sportif de Kintélé. À ce jour, toutes ces sommes et d'autres au-delà ont déjà été absorbées.

Il faut donc une allocation supplémentaire de 135 milliards qui permettrait au maître d'ouvrage délégué de conduire le maître d'œuvre à respecter les délais impartis par le comité d'organisation des Jeux africains. À côté du complexe

sportif, il y a l'université de Kintélé. Il faudrait un complément de crédits de 50 milliards FCFA aux fins d'harmoniser les évolutions des travaux des deux complexes. La troisième sortie nord de Brazzaville, qui constitue la voie d'accès au complexe sportif et universitaire, nécessite 341 milliards pour son érection. La deuxième raison se rapporte à la nécessité d'augmenter les crédits alloués aux projets sociaux notamment l'offre de l'eau potable dans les villages et la construction de douze hôpitaux généraux, à raison d'un hôpital par chef-lieu de département.

Pour les hôpitaux généraux, la loi de finances initiale comporte une inscription de trois milliards affectés à la construction et à l'équipement de trois hôpitaux généraux à Kinkala, Sibiti et Djambala. De toute évidence, même pour ces trois hôpitaux généraux seulement, on est très loin du compte exact. Les travaux étant lancés ou sont en cours de lancement. Pour l'ensemble des hôpitaux généraux, le budget de l'État exercice 2014 les prendrait en charge pour un montant de 150 milliards FCFA. Le nouvel hôpital central des armées nécessite en 2014 un acompte pour le démarrage des travaux de

l'ordre de 50 milliards FCFA. L'opération « Eau potable pour tous », de son côté, verrait les crédits qui lui sont affectés être renforcés de 50 milliards FCFA cette année.

Ce projet de révision du budget ne reconsidère plus les priorités définies dans la loi de finances initiale. Par contre, les priorités en matière d'investissement demeurent les mêmes, à savoir : la réalisation des projets relevant des accords de prêts ou de don signés avec les pays amis ou avec les institutions financières internationales ; la poursuite de l'exécution des grands projets structurants lancés les années passées ; la mise en œuvre des projets de la municipalisation accélérée de la Lekoumou ; le déploiement des projets de renforcement de l'éducation nationale dans ses trois composantes (enseignement de base, enseignement technique et professionnel ainsi que l'enseignement supérieur) ; la réalisation de quelques projets lourds pluriannuels des départements de la Sangha et de la Bouenza, concernés par les prochains exercices de municipalisation accélérée ainsi que le lancement des autres projets structurants nouveaux.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Les pérégrinations de la diplomatie internationale

En ce milieu de l'an 2014, une évidence saute aux yeux : le monde est chaque jour plus chaotique et la violence en devient la dominante. Elle sévit au Nigeria où la secte Boko Haram, si elle ne les a pas déjà vendues comme elle s'en ventait, continue d'empoisonner la vie des deux-cents lycéennes qu'elle avait kidnappées au mois d'avril dernier. Ses adeptes n'ont pas pour autant fini de semer la désolation puisqu'ils revendiquent régulièrement les attaques meurtrières perpétrées dans le pays contre les populations civiles et les symboles de l'État. Sur ce dossier au moins, les condamnations étaient venues du monde entier sans dissonance. Elles le sont de moins en moins sur les derniers développements de l'actualité en Libye, pays voué aux milices de tous bords que les instances du système des Nations unies commencent à désertier.

Dans le même temps aussi, après avoir tout tenté sans succès, les chancelleries internationales, occidentales notamment, deviennent attentistes sur les conflits en Irak et

en Syrie. Il semble, en tout cas, au regard de l'enlèvement sur les deux fronts, qu'à Paris, Londres, Berlin et Washington, on a envie de dire : « Que le meilleur gagne ! ». Ce qu'il faudrait redouter c'est l'état dans lequel ces pays se retrouveront dans quelques années si aucune issue pacifique n'est trouvée à toutes ces tourmentes. Les velléités de partition sont en effet réelles parmi les djihadistes, et l'on sait que la bande de terre qu'ils veulent ériger en « État islamique » est taillée à la frontière séparant l'Irak de la Syrie. Le fait accompli n'est-il pas proche ?

Ceci dit, s'il est un conflit devant lequel la communauté internationale se dépouille de l'essentiel de ses vertus discursives et coercitives, c'est bien celui du Proche-Orient, qui oppose depuis plus de soixante-ans l'État d'Israël aux territoires palestiniens. Se comportant comme un volcan, avec des périodes de latence et d'éruption, ce conflit modèle les discours, épouante l'ardeur des décisions onusiennes, arrondit les soutiens et les condamnations de l'un et l'autre

belligérants, renseigne jusqu'à preuve du contraire que le cœur du monde bat dans cette région grande de seulement 27 003 km² en considérant Israël (21 000 km²), la Cisjordanie (5640 km²) et la bande de Gaza (363 km²). La bataille de fond est peut-être celle de l'espace vital.

Observons, donc, avec attention les réactions des grandes puissances lorsqu'éclate une crise quelque part dans un coin de notre planète. En présence d'une catastrophe naturelle de grande ampleur, elles sont le plus unanimement fédératrices et montrent combien le monde dans lequel nous vivons est un bien commun ; qu'il est si petit et si fragile qu'il nous faut tous œuvrer à son immortalité, à ce qu'il reste plus beau, bien clément et préserve l'homme ainsi que la nature qui l'entoure. Ces réactions deviennent tranchantes dès qu'il s'agit d'un conflit opposant les États entre eux ou les citoyens d'un même pays.

Pour prendre la mesure de ces variations diplomatiques, il faut regarder

du côté de l'Ukraine. La crise en cours dans ce pays est devenue, au fil des jours, la pierre d'achoppement des relations entre l'Occident et la Russie. Plus nombreux, Washington et les capitales européennes déploient depuis plusieurs mois une stratégie de l'étouffement destinée à contraindre Moscou à avouer sa culpabilité dans la guerre qui oppose Pro-russes et Ukrainiens. Comme si les nombreuses pertes en vies humaines alimentées par ce conflit interne ne suffisaient pas, la destruction en vol, le 18 juillet, de l'avion de la Malaysia Airlines en terre ukrainienne ajoute à la méfiance au demeurant déjà forte entre les deux camps.

Comparez le ton des déclarations sur la crise israélo-palestinienne à celles liées au conflit en Ukraine. À quelques exceptions près, vous réaliserez que très souvent, les victimes dont on plaint tant le sort ne sont pas l'élément déterminant dans les prises de position. Ce qui l'est le plus, ce sont les intérêts en jeu entre les parties en présence.

Émile Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords signés entre le ministère de la santé publique de Cuba et le ministère de la santé et de la population du Congo, il est demandé aux élèves et étudiants âgés de 23 ans au plus, détenteurs de l'un des Bac des séries C, D, F2, F3, E des années 2013 et 2014, désireux de poursuivre leurs études dans les filières de médecine, électro-médecine à Cuba, de bien vouloir déposer leur dossier de candidature au cabinet du ministre de la santé et de la population du 1^{er} au 20 août 2014.

Le dossier est composé des pièces administratives ci-après :

- une fiche de renseignements (à retirer au cabinet du ministère de la santé et de la population) ;
- une copie du diplôme BAC ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un relevé de notes du BAC ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat médical ;
- dix (10) photos format identité.

Toutes les pièces du dossier doivent être légalisées au ministère des affaires étrangères et de la coopération, hormis les dix (10) photos format identité et le certificat de nationalité.

Les examens médicaux, supervisés par une commission spéciale, ont lieu au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Les frais de ces examens qui s'élèvent à 15.000FCFA, sont à la charge des intéressés.

N.B : Le dépôt du dossier de candidature est gratuit.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur
Philippe NGAKO

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Au Congo, où un quartier populaire comme Poto-Poto porte toujours des rues aux résonances d'ethnies centrafricaines comme Banziri, Mbaka, Banda, Yakoma, la consanguinité avec le peuple centrafricain est une marque indélébile. »

Denis Sassou N'Gusso, président du Congo, propos à l'ouverture du Forum pour le dialogue politique et la réconciliation nationale en République centrafricaine, Brazzaville, le 21 juillet 2014

« Il est difficile de développer un système bancaire dans un pays pauvre parce qu'en général les pauvres n'épargnent pas »

Mahamadou Issoufou, président du Niger, intervention au Forum Forbes Afrique, Brazzaville le 25 juillet 2014

« L'Afrique fait face à un boom démographique qui va faire passer le nombre de ses habitants de 700 millions au tournant de ce millénaire à 2 milliards en 2050. Il faut mieux gérer les ressources, mieux les affecter car le problème majeur de l'Afrique, ce sont les inégalités de revenus. »

Michel Camdessus, membre de l'Africa Progress Panel, ancien Directeur général du FMI, Jeune Afrique, 10 mai 2013

« Il est idiot de croire que la recherche pour le développement est plus importante qu'une réflexion intellectuelle qui ne soit pas liée à la résolution de problèmes politiques, économiques... »

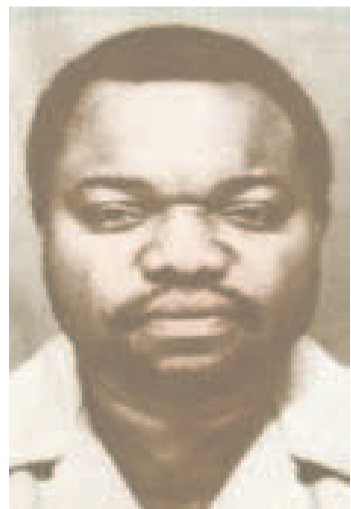
Mamadou Diouf, Sénégalais, Directeur de l'Institut d'études africaines (Université Columbia à New York), Jeune Afrique, 14 août 2013

« Le seul critère en démocratie pour apprécier le poids politique de chacun, c'est la représentation à travers les urnes. »

Basile Guissou, sociologue et homme politique burkinabe, le Faso.net, 16 juillet 2014

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JEAN MOUINDO

Mardi 29 juillet 2014 :
 9H00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 10H30 : recueillement au domicile familial, sis au n°6 de la rue Linegue à Kombo (Arrêt casis) ;
 12H00 : culte funéraire à la paroisse Sainte Bernadette (Kombo) ;
 14H00 : départ pour le cimetière Bouka ;
 16H00 : Retour au domicile familial ;
 16h30 : remerciement et fin de la cérémonie.



DIASPORA CONGOLAISE

Corine Marteau à l'heure du départ pour Sibiti

Le Collectif Sibiti 2014 conduira des Congolais de l'étranger à aller vivre les festivités de la municipalisation accélérée dans le chef-lieu du département de la Lékoumou. Corine Marteau présente un état des lieux.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Les festivités du 54e anniversaire de l'indépendance auront lieu dans quelques jours. Le Collectif Sibiti 2014 est-il prêt ?

Corine Marteau (CM) : C'est un honneur d'être à la tête du comité de pilotage du collectif des enfants et des amis du Congo désireux de se joindre aux efforts des autorités, institutions et populations congolaises pour revivre des instants d'unité nationale. En fonction de nos ressources, nous avons tenu des réunions de concertation entre membres. En appui de nos efforts, nous avons noué un partenariat avec l'ONG Rocardial présidée par Stella Mensah Sassou N'Gusso. Les comptes-rendus nous ont permis d'établir une feuille de route conforme aux attentes de part et d'autre. Nous pouvons affirmer à ce jour que nous sommes prêts et y allons en conformité avec le consensus établi.

LDB : Qui compose la délégation et qu'emportez-vous dans vos bagages ?

CM : Avec le Collectif Sibiti 2014, nous vivons la deuxième expérience initiée par les Congolais de l'étranger de participation aux festivités de l'indépendance. L'année dernière, à Djambala, nous avions des ressortissants



Corine Marteau

du département des Plateaux et tous les fils et filles du Congo représentés. Nous avons reconduit les mêmes critères de sélection. Est membre du collectif tout Congolais ou ami du Congo porteur d'un projet à réaliser dans la Lékoumou en faveur des populations du département. En notre sein, des professionnels de la santé, des enseignants et d'autres corps de métiers, tous bénévoles, prêts à partager des moments d'union nationale. Plusieurs projets sont montés de manière pérenne.

LDB : Avez-vous des exemples de projets types ? Comment les financerez-vous ?

CM : Nous avons initié plusieurs projets de grande envergure. Nous

parlerons ici de trois d'entre eux : dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'entrepreneuriat. Pour le premier, il s'agit d'œuvrer d'un commun accord avec la population et les médecins de la délégation pour la mise en place d'une campagne de soins mères/enfants. Concernant le second, autour de l'éducation, nous installerons des bibliothèques au profit des écoliers et lycéens. Quant au troisième, piloté par la styliste Motsé Akanati, nous formerons les futures couturières du département. Nous bénéficions de l'appui des autorités congolaises en France et au Congo. Nous avons également le soutien de partenaires comme Burotop, Azur, Cose et Les Dépêches de Brazzaville. C'est l'occasion de leur témoigner à tous nos très sincères remerciements.

LDB : Au-delà de ce message, quel est votre dernier souhait ?

CM : Notre mission a commencé depuis notre nomination à la tête de ce collectif. Aujourd'hui, nous avons l'adhésion de toute la diaspora. Nos actions doivent être positives en faveur des populations congolaises. Nous avons le devoir impérieux de réussir cette mission. La deuxième édition du collectif doit raffermir la diversité de la diaspora et l'étoffer afin qu'elle serve d'exemple pour nos générations futures. Et fondons l'espoir que la fête nationale sera belle et constructive de l'âme patriotique unie dans l'ensemble du pays et de ses départements, avec ses 342 000 km² pour 4 millions d'habitants.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Huit entreprises en lice pour la construction du système d'adduction d'eau potable à Gamboma

Une fois réalisé, ce projet d'intérêt communautaire, dont les offres ont été dépouillées le 23 juillet à Brazzaville, permettra de desservir de manière régulière toute la ville de Gamboma en eau potable et de bonne qualité, conformément aux Objectifs du millénaire pour le développement.

Financée par le budget de l'État dans le cadre des projets retenus par la municipalisation accélérée de ce département, la construction du système d'adduction de Gamboma, dans le département des Plateaux, fait l'objet de deux lots. Le premier lot des travaux concerne la construction de la station de captage d'une capacité de 180 m³ par heure ; la construction des pistes d'accès aux ouvrages ainsi que la construction et l'équi-

pement d'une station de traitement d'eau potable.

Il faut ajouter à cela la fourniture et la pose des canalisations de refoulement d'eau brute et d'eau traitée ; des raccordements électriques HTA/BTA et d'asservissement des ouvrages de captage ; la station de traitement d'eau potable. Le deuxième lot, quant à lui, comporte la construction du réseau de distribution et de fourniture du matériel courant d'exploitation ; la construction des locaux de l'agence commerciale de la Société nationale d'électricité (SNE), et d'un bâtiment de type F3, destiné au chef de centre.

Au total, huit entreprises sont en lice pour arracher le marché.

Dans l'ensemble, les sociétés, qui remplissent les conditions pour concourir

à un marché public, ont proposé, pour l'exécution de ces deux lots de travaux des montants variant de 1 996 526 769 FCFA à 9 181 987 219 FCFA, avec un délai de 12 à 18 mois.

Lancée à la faveur de la municipalisation accélérée, ce projet du gouvernement vise à donner un nouveau cadre de vie aux populations de l'hinterland.

Conformément aux textes en vigueur, l'adjudicataire du marché sera connu après examen minutieux de l'ensemble des dossiers par la sous-commission d'évaluation.

La séance d'ouverture des offres a été coordonnée par l'assistant du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Placide Moudoudou.

Firmin Oyé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

HYDROCARBURES

La maquette du siège de l'APPA dévoilée

L'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) disposera bientôt d'un siège en République du Congo. La date relative à la pose de la première pierre sera arrêtée en octobre prochain, après la session extraordinaire des ministres de l'APPA, prévue à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

Un immeuble de dix étages avec un sous-sol, sera construit en plein centre-ville, précisément dans l'enceinte du Commissariat de police situé au rond-point La Coupole. Le secrétaire exécutif de l'APPA, Gabriel Donssou Lokossou, a réitéré cette annonce le 24 juillet à Brazzaville, à l'issue de la réunion du comité de pilotage du projet de construction dudit siège, tenue durant deux jours sous la présidence du ministre congolais des Hydrocarbures, André Raphaël Louémba. « Au terme de ces travaux, le comité a adopté des mesures relatives à la finalisation des études architecturales, au financement du projet et à sa réalisation. Celles-ci seront soumises à l'appréciation du Conseil des ministres en sa session extraordinaire, en vue de la pose de la première pierre et du lancement des travaux », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, évoquant le retard dû au lancement des travaux dont l'initiative a été prise dès 2011, le représentant de l'APPA au Congo, Jean Pierre Ngoma, a souligné qu'il attendait l'approbation de toutes les instances décisionnaires de cette organisation, notamment le comité des experts et le Conseil des ministres. « Après la 31e session du Conseil des ministres tenu à Malabo, le comité de pilotage s'est saisi du dossier et devrait donner une allure beaucoup plus importante en vue de la concrétisation de ce projet », a indiqué Jean Pierre Ngoma.

Notons que lors de l'exécution des travaux, les ouvriers congolais bénéficieront de l'expertise de techniciens égyptiens dont le pays est également membre de l'APPA. « Nous apporterons notre expérience dans le domaine de la construction. Car, ce bâtiment participera à améliorer la qualité de l'image de l'Afrique », a assuré Wael Nasr, un expert égyptien.

Créée en 1987 par la volonté de huit pays producteurs africains, l'APPA compte aujourd'hui 18 membres. La production de ces pays membres représente plus de 99% de la production de pétrole en Afrique et 10% de la production pétrolière mondiale.

Lopelle Mboussa Gassia

BLANCHIMENT D'ARGENT

Les responsables des banques invités à plus de vigilance

Après les notaires et les responsables des bureaux de change, l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) a sensibilisé, le 24 juillet, les directeurs des banques en activité au Congo sur leur responsabilité dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme, les invitant à la vigilance.

Cette réunion a permis à l'Anif, en tant qu'organe habilité à veiller à l'application de la loi anti-blanchiment d'argent, de sensibiliser les directeurs généraux des banques à ce fléau qui prend de l'ampleur sur le continent.

Il s'agissait, en effet, de rappeler à ces derniers qu'ils occupaient une position stratégique, constituaient le dernier rempart dans la répression contre ce phénomène et devaient être quotidiennement sur le pied de guerre afin d'aider le gouvernement.

« Nous avons rappelé aux directeurs généraux des banques [...] que nous devons travailler ensemble, en toute confidentialité,



André Kanga

pour échanger les informations. Nous avons également attiré leur attention sur la plus grande vigilance qu'ils doivent exercer dans leurs structures respectives pour traquer les fraudeurs qui sont très malins », a souligné le directeur de l'Anif, André Kanga.

Il a également été rappelé aux banquiers que, dans le cadre de leurs activités, ils étaient tenus de produire des déclarations de soupçon à

l'Anif, afin que des enquêtes soient diligentées pour déterminer les faits. André Kanga a ensuite souligné que la complicité avec les fraudeurs était sévèrement punie par la loi.

« D'après la loi, le complice est frappé sans complaisance, de la même manière que le fraudeur; c'est pourquoi nous avons tenu à les sensibiliser. La structure bancaire qui tomberait dans ce piège serait condamnée à payer de lourdes pénalités », a renchéri le directeur de l'Anif.

Cette campagne de sensibilisation de l'Anif prépare la tenue, en septembre prochain, à Brazzaville, d'une grande réunion sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces assises seront pilotées par le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac), en collaboration avec la Banque mondiale. Elles permettront aux experts des deux institutions de travailler avec la jeune institution congolaise dans le but de lui garantir un bon départ.

Firmin Oyé

SOLIDARITÉ

La Fondation Azur réfectionne le siège de l'ONG CJID de Kinsoundi

La cérémonie de remise de ce bâtiment situé dans l'enceinte de l'ex-usine de Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, s'est déroulée le 25 juillet en présence de la secrétaire générale de cette Fondation, Murielle Ganongo, qui a également doté le centre de différents matériels.



Le siège de la Maison des jeunes rénové; Murielle Ganongo remettant un échantillon à La Fleur Bantsimba; crédit photo Adiac

La Fondation Azur vient de réfectionner le siège du Club jeunesse infrastructure et développement (CJID), une ONG d'appui au développement communautaire au profit de la jeunesse créée le 18 décembre 2003. Cette association est à l'origine de la création en 2006, de la Maison des jeunes de la culture et des services conviviaux qui a pour vocation l'éducation, la formation et l'insertion socioéconomique des jeunes filles désœuvrées. Elle forme dans plusieurs corps de métiers, notamment la menuiserie et garnissage, la pâtisserie, la coupe-couture, la coiffure et l'esthétique, la gestion des projets.

Les travaux consistent à re-

faire la toiture, la peinture et le réagencement de l'espace. Pour mener une bonne campagne de sensibilisation et d'apprentissage, la Fondation Azur a également apporté un poste téléviseur, des lecteurs DVD, des ventilateurs et bien d'autres objets à cette structure. Un élan de solidarité agissante salué par la directrice de la Maison des jeunes et des services conviviaux, La Fleur Bantsimba. « Votre geste per-

met de réduire tout le risque de vulnérabilité au profit de la jeunesse démunie et défavorisée. Votre appui ne serait être oublié par les jeunes qui fréquentent cette maison », a-t-elle indiqué.

La secrétaire générale de la Fondation Azur justifie son geste en ces termes : « Nous sommes à Kinsoundi parce qu'on tenait à apporter notre aide à la Maison des jeunes qui se trouve dans l'enceinte

de l'ex-usine de Kinsoundi. Ce sont des locaux qui étaient assez délabrés, nous les avons rénovés en apportant un peu de fraîcheur pour que les femmes qui apprennent la couture et la coiffure apprennent dans les bonnes conditions. Pour la communauté de Kinsoundi, notre fondation tenait à réitérer son souhait de n'oublier personne et à apporter sa pierre à l'édifice pour permettre à ceux qui n'ont pas grand-chose de voir les perspectives qui leur sont offertes », a expliqué Murielle Ganongo.

Elle a également poursuivi qu'à travers cette action, la Fondation Azur exprimait sa volonté d'une entreprise citoyenne visant à soutenir tout projet ayant pour objet de valoriser les efforts du développement humain et de participer à l'essor social et culturel du Congo. Pour permettre aux apprenantes de démarrer leurs propres activités après leur formation d'un an, cette fondation a offert des kits de coiffure et de couture aux cinq premières

de chaque corps de métiers après un défilé de mode organisé séance tenante. « Notre fondation intervient au plus près des populations dans les domaines de l'éducation et de la santé dans le souci d'aider les personnes en difficulté à évoluer plus aisément dans ce monde. Sa vocation est d'ouvrir des nouvelles perspectives aux exclus en luttant contre l'isolement, en favorisant l'ouverture aux autres et en encourageant l'épanouissement social. Depuis 2011, elle est au côté des enfants en réhabilitant et en modernisant des écoles » a conclu Murielle Ganongo. Rappelons que la Fondation Azur vise à contribuer au développement local, aider les personnes en difficulté, soutenir les projets innovants et utiles à la population, secourir les personnes en détresse, lutter contre l'exclusion, améliorer les conditions de vie, créer une dynamique de développement et encourager les actes citoyens.

Parfait Wilfried Douniama

RESEAUX & TELECOMS

Tel: 05 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

- NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.
- AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Alcatel-Lucent

Expert Business Partner

Tel: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Section 1. Lettre d'invitation

Brazzaville, 24 juillet 2014



ITB-CEDAP-003-2014

Travaux de modernisation du Centre de Rééducation Fonctionnelle (CEREFO) de CARITAS (bâtiment R+1)-Pointe-Noire

Chère Madame / Cher Monsieur,

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé. Ces travaux de modernisation sont repartis en 3 principaux lots comme suit:

lot W1: Construction de la bache à eau
Modernisation du bâtiment R+1

lot W2: Réhabilitation bâtiment A Construction aire d'attente Aménagement du parcours des malades

lots W3: Réhabilitation bâtiment B Construction fosse septique Construction puisard

Le présent AO inclut les documents suivants :

Section 1- la présente lettre d'invitation
Section 2 - les instructions destinées aux soumissionnaires (incluant la fiche technique) Section 3 - le formulaire de soumission
Section 4 - les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire
Section 5 - le formulaire de soumission technique Section 6 - le formulaire de garantie de soumission Section 7- Attestation de visite des lieux
Section 8- Les cahiers de charges
Section 9 - Cadre de devis quantitatif et estimatif des bâtiments
Section 10- Bordereaux de prix
Section 11- Conditions Générales du PNUD Section 12- Les plans des bâtiments

Votre offre, comprenant une soumission technique et un barème de prix, sous plis fermés et séparés, doit être déposée conformément à la section 2. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés à l'aide d'une clé USB neuve.

Nous vous prions de bien vouloir adresser la suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Angle Avenue Foch / Rue Behagle, Centre-ville
B.P.: 465 Brazzaville, République du Congo
A l'attention de : Monsieur Le Représentant Résident

Ladite lettre doit être reçue par le PNUD au plus tard le 27 août 2014 et indiquer si votre société entend déposer une soumission. Si tel n'est pas le cas, le PNUD vous serait reconnaissant d'en indiquer la raison pour les besoins de la tenue de nos dossiers.

Si vous avez reçu le présent AO dans le cadre d'une invitation directe du PNUD, sa transmission à une autre entreprise nécessite que vous en notifiiez le PNUD.

Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'explications, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de coordonnateur des questions liées au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Cordialement,

Représentant Résident a.i.

JUSTICE

Marcel Ntsourou entend saisir la CPI pour « crime de masse »

L'information a été donnée le 26 juillet au cours d'une conférence de presse par le collectif des avocats de Marcel Ntsourou. L'ex-colonel et ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité comparait depuis le 2 juillet devant la Cour d'appel de Brazzaville en compagnie d'une centaine de coaccusés dans l'affaire l'opposant à l'État congolais et au ministère public

Après l'audition de quatorze des 113 accusés dans le procès de Marcel Ntsourou à la chambre criminelle de la Cour d'appel, le principal accusé a annoncé par le biais de ses avocats, Maîtres Hervé Ambroise Malonga, Dieu-donné Nkounkou, Éric Yvon Ibouanga et Amédée Nganga, qu'il saisira la Cour pénale internationale (CPI) pour crime de masse ou crime contre l'humanité. S'appuyant sur les déclarations des premiers accusés déjà entendus, le collectif des avocats dénonce un complot organisé contre leur client. Selon ce collectif, des révélations entendues devant la barre depuis le commencement des auditions leur permettent de garder l'espoir. D'après Me Amédée Nganga, d'autres déclarations concernent les gens qui seraient infiltrés pour pouvoir abattre Marcel Nt-

sourou pendant l'assaut à son domicile. La concentration des personnes par exemple, a-t-il indiqué, a été le résultat de la force publique qui a interdit aux gens de sortir du domicile de l'ex-colonel Ntsourou alors qu'il s'agissait de simples visiteurs. « La force publique a concentré les personnes pour donner l'impression que Marcel Ntsourou avait à son domicile des milices. Elle a commis un crime de masse puisqu'elle ne peut pas justifier pourquoi avoir tiré sur des gens qui n'ont rien fait en utilisant toutes les composantes de la force publique », a-t-il commenté. Et d'ajouter : « Ce qui est inmanquablement un crime de masse, un crime contre l'humanité qui va nous amener à déposer plainte à la CPI contre les auteurs d'un tel acte parce que véritablement il s'agit des escadrons de la mort qui sont venus sans aucun ordre légal. C'est un crime concerté et planifié aux buts de concentrer les personnes au domicile de l'ex-colonel. Nous avons reçu l'ordre de notre client pour déposer plainte à la CPI ». Interrogés sur les noms des personnes qui seraient visées par cette plainte, les avocats ont indiqué qu'ils examinaient encore le dossier. Mais ils ciblent déjà les



Le collectif des avocats de Marcel Ntsourou pendant la conférence de presse; crédit photo Adiac

autorités qui s'étaient déployées au domicile de l'ex-colonel. « Le dépôt est imminent à la CPI, nous avons aujourd'hui ce qu'il faut, ce qui est sûr c'est qu'il n'y avait pas eu d'ordre donné à la force publique qu'ils ont présenté à Monsieur Ntsourou ou à ceux qui étaient là-bas pour constater qu'il n'y a jamais eu de sommation. Ils se sont mis à tirer, ce qui signifie que c'était une opération concertée murement réfléchi. À partir de là, nous tombons dans le coup du crime contre l'humanité et de masse, les conditions sont réunies », a conclu Me Amédée Nganga, ajoutant qu'il n'y a jamais eu de perquisition, ni d'ordre écrit de la force publique pour aller encer-

cler le domicile de Marcel Ntsourou le 15 décembre avant de donner l'assaut le 16 décembre 2013. **Des faits que les avocats regrettent** Me Dieu-donné Nkounkou est, quant à lui, revenu sur les incidents qui émaillent ce dossier depuis le début du procès. Il a par exemple parlé de certains jurés récusés par Marcel Ntsourou qui, pour la plupart l'ont jugé pendant l'affaire du 4 mars 2012. L'autre incident est, d'après la défense, la présence d'un des juges siégeant à la Cour qui a été pendant l'audition des accusés le procureur de la République adjoint au Tribunal de grande instance de Brazzaville. Ils entendent le signifier dans leurs

plaidoiries. Me Hervé Ambroise Malonga a, de son côté, déploré le fait que le procès de Marcel Ntsourou ne soit pas retransmis en direct à la radio et à la télévision. « J'exerce ma profession depuis trente ans, mais je n'ai jamais assisté à un tel procès avec autant d'accusés. Dans ce dossier, nous espérons que le droit, rien que le droit, sera dit. Il s'agit d'un feuilleton. Mais nous regrettons le fait qu'il ne soit pas retransmis en direct à la radio et à la télévision. Désormais nous allons tenir régulièrement des conférences de presse pour informer l'opinion de ce qui se passe pendant les audiences », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

B.P. 5020 Yamoussoukro (CÔTE D'IVOIRE) / Tel. (225) 30 64 66 66 Fax. (225) 30 64 04 06
B.P. V. 79 Abidjan / Tel. (225) 22 44 51 87 Fax. (225) 22 44 32 93
site web: www.inphb.edu.ci email: polytech@inphb.edu.ci



INP Centre



INP Nord



INP Sud

Quarante (40) Départements d'enseignement et de Recherche

Agriculture et ressources animales, Génie Chimique et agro-alimentaire, Eau, forêts et environnement, Génie rural et sciences géographiques, Bâtiment et urbanisme, Infrastructure et transport, Mathématique et informatique, Génie électrique et électronique, Génie mécanique et énergétique, Gestion commerce et économie appliquées, Sciences de la terre et ressources minières, Langues et sciences humaines, Sciences administratives, Finances comptabilité et droit.

Conditions d'admission

Premières années DUT ou DTS et cycles préparatoires : concours ouverts aux bacheliers de l'année.
Premières années ingénieurs : Concours ouverts aux élèves de Maths spéciales, aux DUT, DUES et DEUG ou équivalents.

Six (6) Ecoles et Filières de formation

ECOLE	CYCLES / DIPLOMES	FILIERES
★ Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA)	• Ingénieurs des Techniques • Ingénieurs de Conception	Agronomie, Développement, Zootechnie, Génie Rural, Agro-industrie, Forêt.
★ Ecole Supérieure d'Industrie (ESI)	• Techniciens Supérieurs • Ingénieurs de Conception	Informatique, Electronique, Télécommunication, Electrotechnique, Maintenance industrielle, Génie mécanique, Energétique, Génie chimique.
★ Ecole Supérieure des Mines et de Géologie (ESMG)	• Techniciens Supérieurs • Ingénieurs de Conception	Mines et carrière, Pétrole, Environnement et traitement des eaux.
★ Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP)	• Techniciens Supérieurs • Ingénieurs de Conception	Bâtiment et urbanisme, Infrastructures et transport, Hydraulique, Géomètre.
★ Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE)	• Techniciens Supérieurs • Ingénieurs de Conception	Management, Commerce et administration des entreprises, Finances et comptabilité, Logistique et transport, Assurance.
★ Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres (EFCPC)	• Techniciens Supérieurs • Ingénieurs des Techniques • Ingénieurs de Conception	Toutes les filières précitées.

Site Préparatoire : Classes préparatoires de biologie, Classes préparatoires de technologie, Classes préparatoires de commerce.

INP-HB, un avenir d'avance... et toujours la passion de l'Excellence !

Présentation

L'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) est né de la fusion des ex-Grandes Ecoles de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) : Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), Institut National Supérieur de l'Enseignement Technique (INSET) et Institut Agricole de Bouaké (IAB).

Sa mission principale est la formation initiale et la formation continue de Techniciens Supérieurs et d'Ingénieurs dans les domaines de l'agronomie, de l'industrie, du commerce, de l'administration des entreprises, du génie civil, des mines et de la géologie.

L'INP-HB compte en son sein six (6) Grandes Ecoles et des Classes Préparatoires.

ECOLE	CYCLE / DIPLOME	FILIERES
Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)	Accès aux cycles Ingénieurs	Math et biologie, Math et commerce, Math physique et sciences industrielles
Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA)	Ingénieur des Techniques Ingénieur de Conception	Agronomie, Défense des cultures, Zootechnique, Agro-économie, Forêt.
Ecole Supérieure d'Industrie (ESI)	Technicien Supérieur Ingénieur de Conception	Informatique, Electronique, Télécommunication, Electrotechnique, Maintenance industrielle, Génie mécanique, Energétique, Génie chimique.
Ecole Supérieure des Mines et de Géologie (ESMG)	Technicien Supérieur Ingénieur de Conception	Mines et carrière, Pétrole, Environnement et traitement des eaux.
Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP)	Technicien Supérieur Ingénieur de Conception	Bâtiment et urbanisme, Infrastructures et transport, Hydraulique, Géomètre.
Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE)	Technicien Supérieur Ingénieur de Conception	Management, Commerce et administration des entreprises, Finances et comptabilité, Logistique et transport, Assurance.
Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres (EFCPC)	Technicien Supérieur Ingénieur des Techniques Ingénieur de Conception	Toutes les filières précitées.

Conditions de candidature au concours d'entrée - session 2014

- Etre titulaire du Baccalauréat de la session 2014.
- Avoir moins de 22 ans au 31 décembre 2014 pour le cycle long
- Avoir moins de 24 ans au 31 décembre 2014 pour le cycle court

Pour tout renseignement complémentaire : site web : www.inphb.edu.ci

Mai : serviceconcours@inphb.edu.ci Tel. 00 225 30 64 66 66 Cel. 00 225 30 64 04 06

Coût annuel de la scolarité : 2.500.000 FCFA (comprenant la scolarité, l'hébergement et la restauration).



APPEL D'OFFRES (AO)

N° UNFPA/COG/14/02 (1)

CONCEPTION ET PRODUCTION D'OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE
Brazzaville, République du Congo (2)

Messieurs, Mesdames,

1. Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), une agence de développement internationale, est à la recherche d'offres qualifiées pour les produits / services / travaux mentionnés ci-dessus. Votre entreprise est invitée à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour la Conception et la production des outils de communication pour la promotion de la planification familiale de sa Représentation du Congo Brazzaville. Votre soumission pourrait constituer la base d'un marché entre votre entreprise / institution et l'UNFPA.

2. L'UNFPA poste tous les appels d'offres, les clarifications et les résultats dans www.unfpa-congo.org.

3. Pour vous permettre de présenter une soumission, veuillez lire attentivement les documents suivants que vous pouvez retirer au bureau de l'UNFPA à l'adresse indiquée ci-dessus:

- Instructions aux soumissionnaires Annexe I
- Termes de référence (TDR) Annexe II
- Formulaire de soumission de l'appel d'offres Annexe III
- Formulaire d'identification des soumissionnaires Annexe IV
- Format de l'expérience et des clients précédents du soumissionnaire Annexe V
- Offre technique Annexe VI
- Formulaire du bordereau des prix Annexe VII
- Conditions générales de l'UNFPA Annexe VIII

4. L'offre technique contenant les informations techniques doit être soumise séparément de l'offre financière.

5. L'offre doit parvenir à UNFPA à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail

à appelloffresunfpacog@gmail.com, au plus tard le 15 Août 2014 à 14h00. L'offre sera ouverte le 19 Août 2014 à 14h30 au bureau de l'UNFPA, à l'adresse indiquée ci-dessus. Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés peuvent assister à l'ouverture des soumissions. Merci de confirmer par courriel avant la date si votre entreprise sera représentée à l'ouverture des soumissions. (3)

6. Les offres reçues après la date et l'heure prévues ne seront acceptées en aucune circonstance.

7. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet appel d'offres par courriel à appelloffresunfpacog@gmail.com au plus tard le 15 Août 2014 à 14h00 et indiquer si oui ou non vous soumettez une offre. L'accusé de réception doit mentionner le nom de la société, le numéro de téléphone et la personne à contacter.

8. Toute question relative aux documents joints doit être adressée par écrit en suivant les instructions inscrites à l'annexe I - Instructions aux soumissionnaires, annexe 4 - Éclaircissements des documents d'invitation à soumissionner. Ne pas soumettre votre offre au contact qui y est indiqué, car vous serez disqualifié.

9. Cette lettre ne doit pas être interprétée comme une offre de contrat avec votre entreprise / institution.

Cordialement,

Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population
En République du Congo

Barbara Laurenceau,
Représentante





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Core i5-3217U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Gratuit

SANTÉ PUBLIQUE

Le Pr Alain Assounga préconise un bilan rénal pour les hypertendus et les diabétiques

Le néphrologue congolais a fait cette invite à l'occasion de l'opération porte ouverte qu'il a organisée le 22 juillet à Brazzaville en faveur de ses collègues médecins, des patients et des journalistes qui ont visité les installations de la structure qu'il a mise en place dans la capitale congolaise



Le Pr Alain Guy Honoré Assounga

Pour répondre à l'appel du gouvernement congolais visant à développer la médecine en 2012, consacré Année de la santé, le Pr Alain Guy Honoré Assounga a ouvert depuis quelques mois un centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale, c'est-à-dire l'hémodialyse et la dialyse péritonéale. Il déplore que l'insuffisance rénale soit une maladie méconnue du public congolais. « Souvent, chez les diabétiques et les hypertendus, les reins se dégradent petit à petit sans qu'on le sache. Il y existe des traitements qui permettent de retarder ces problèmes dans les deux tiers des cas. Quand on est hypertendu ou diabétique, il faut pratiquer un dépistage de l'état rénal afin de pouvoir suivre le malade avant qu'il

n'arrive en dialyse. Tout malade hypertendu, tout diabétique doit chaque année faire un bilan rénal pour savoir où il en est parce qu'il y a des traitements qui permettent de retarder la progression vers l'insuffisance rénale, et même peut-être d'améliorer le rein qui a commencé à perdre ses fonctions », a insisté Alain Guy Honoré Assounga.

Selon lui, la dialyse nécessite une structure spécialisée. Il a justifié l'installation de cette structure par le fait que le Congo ne disposait pas à l'heure

actuelle d'un centre public, le but étant de faire baisser les coûts exorbitants des évacuations sanitaires des Congolais vers l'étranger. « C'est pour cela qu'à l'occasion de l'année où il fallait que tout un chacun puisse contribuer au développement de la médecine, comme c'est notre spécialité, nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose pour aider les patients. Je suis informé qu'un projet est en cours pour élargir la dialyse au niveau du pays dans les grandes structures, mais en

attendant, nous avons estimé que les malades ne pouvaient pas attendre », a-t-il expliqué. Dans cette perspective, le spécialiste congolais a acquis un équipement de dialyse mobile, permettant de soigner les malades hospitalisés à Brazzaville. Si par exemple, a-t-il indiqué, un malade est hospitalisé au CHU, à l'hôpital militaire ou dans un service de réanimation, il est sous respirateur et il est difficile de le déplacer. « Avec la nouvelle machine que nous avons acquise, nous pouvons nous déplacer pour offrir la dialyse dans tous les centres où le malade ne peut pas se déplacer; en complément donc du traitement du malade dans ce centre-là », a-t-il poursuivi.

Manifestations de l'insuffisance rénale

L'insuffisance rénale se manifeste, entre autres, par des troubles digestifs (le malade n'arrive plus à manger), des vomissements et des nausées. Ne pouvant plus s'alimenter, le malade s'affaiblit. Le patient n'ar-

rive pas à uriner correctement et les déchets, comme l'eau, s'accumulent dans l'organisme. « Lorsque les reins sont bloqués, l'eau contenue dans le corps peut, par exemple, infiltrer les poumons et causer l'étouffement du patient », a expliqué le Pr Assounga. L'insuffisance rénale peut également être à l'origine d'un arrêt cardiaque, par surcharge en potassium sanguin. L'organisme est empoisonné par les toxines qui ne sont pas éliminées. « Le rôle du rein est d'épurer le sang. Si le rein faillit, toutes les toxines empoisonnent le corps, et tous les organes sont atteints. La dialyse a pour rôle d'enlever les toxines pour que le rein retrouve ses fonctions normales. En général, quand on commence la dialyse au bout de deux, trois, quatre séances au maximum, le malade peut déjà sentir mieux », a conclu le néphrologue congolais qui dirige également un autre centre à Durban, en Afrique du Sud.

Parfait Wilfried Douniama

PHARMACIE

Une formation est souhaitée pour les professionnels

Les pharmaciens du Congo ont été invités à recycler leurs connaissances, le 24 juillet, à l'occasion de la Journée scientifique et économique de la pharmacie organisée à la préfecture de Brazzaville, à l'initiative du Conseil national de l'ordre des pharmaciens du Congo et du syndicat national.

Cette journée scientifique et la formation continue correspondent aux recommandations faites par les pharmaciens lors des assises précédentes. En effet, l'absence de faculté de pharmacie au Congo est un handicap à la formation continue et à l'apprentissage technique de pharmacie. La journée a été marquée par plusieurs communications, notamment sur « les enjeux de la formation professionnelle continue des pharmaciens », présentés par le président de la commission scientifique, Étienne Mokondzi Mobé. « L'exercice de la pharmacie au Congo » a été présenté par le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Hyacinthe Ingani. Le volet économique a été consacré aux finances et à l'assurance. Dans son mot introductif, le président du Syndicat national des pharmaciens du Congo, le Dr Boniface Okouya, a rappelé les difficultés rencontrées dans les officines : problèmes de crédits, de coût de la vie et de relations avec les banques.

Il a émis le souhait que ses collègues adhèrent au fonds de garantie de soutien créé depuis quatre ans. D'après lui, ce fonds permet de briser le cercle vicieux dans lequel fonctionnent les officines. Pour le président de la commission scientifique Étienne Mokondzi Mobé, la rencontre des pharmaciens a été l'occasion de plaider pour la création d'une école de pharmacie au Congo, d'organiser la formation continue des pharmaciens et le chronogramme de fonctionnement. Dans sa communication il a évoqué la connaissance scientifique des médicaments, le monopole des médicaments, l'unicité et la diversité pharmaceutique.

« La science pharmaceutique et biotechnologique a évolué à tel point que si un pharmacien ne se forme pas, il ne sera plus à la hauteur de sa tâche », a-t-il conclu.

Le thème de « l'exercice de la pharmacie au Congo », développé par le Dr Hyacinthe Ingani, a été axé sur les dérapages des pharmaciens et « la loi Ingani » portant sur la substitution et le déconditionnement des produits en cours d'examen au Parlement. D'après lui, les pharmaciens ont abandonné la préparation magistrale, hospitalière et officinale, les techniques de valorisation de leur profession. Ils ont ouvert des pharmacies où ils n'exercent pas, les laissant sans professionnels. « Le pharmacien est celui qui pratique la vente en gros et en détail des produits, prépare des médicaments, fabrique des objets et articles conformes à la pharmacopée », a-t-il rappelé.

Le président du conseil de l'ordre a déploré l'absence d'une autorité de contrôle et d'inspection. « Nul ne peut exercer la profession de pharmacien s'il n'offre pas toutes les garanties de moralité personnelle et s'il ne remplit pas la condition d'inscription à l'un des tableaux de l'ordre national des pharmaciens conformément à la loi de 1992 », a-t-il souligné. Ces communications ont suscité des interventions, notamment sur le rôle des pharmaciens dans la santé de la population, la loi Ingani, la création d'une faculté de pharmacie au Congo, la vérification des cursus universitaires et les dérapages sur l'ouverture des pharmacies.

Lydie Gisèle Oka

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE AGRONOME

WCS-CONGO Program recrute pour le compte du Projet Plateau Batéké un(e) Assistant(e) Technique Agronome pour l'appui aux populations locales de sa zone d'action dans la création et la gestion des Projets d'appui à l'agriculture, l'agroforesterie, l'élevage et la pisciculture.

L'Assistant(e) technique Agronome travaillera sous la supervision de la coordination du Projet Plateau Batéké et de Batéké Lefini Landscape leader, WCS et collaborera avec tous les assistants de terrain.

Profil requis :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de développement rural (Bac+5)
- Avoir une expérience professionnelle de deux(02) ans dans les Projets de développement rural ;
- Avoir déjà travaillé pour une ONG national ou international ;
- Bonne connaissance en informatique (saisie et analyse des données et bonne connaissance de la cartographie numérique : SIG) ;
- Connaissance parfaite des langues française, lingala et/ou munukutuba.
- Parler l'Anglais est un atout.

Date de fin de soumission de candidature : 14 aout 2014

Veillez envoyer votre demande et CV à l'adresse e-mail suivante : viclyna@yahoo.fr ou bien mettre dans une enveloppe en l'adressant à la coordination du Projet Plateau Batéké WCS- Congo - Brazzaville - n° 151, Avenue Général Charles De Gaulle - Plateau centre ville.

Seuls les candidats pré-sélectionnés seront contactés pour effectuer le test écrit.

WCS- Congo Program
Brazzaville

FORUM FORBES AFRIQUE

Des idées pour booster la bancarisation en Afrique

La troisième édition du forum Forbes Afrique, organisée le 25 juillet à Brazzaville, a permis une grande effervescence d'idées susceptibles de développer la bancarisation sur le continent africain qui accuse un très faible taux dans le domaine

En présence, entre autres, des présidents guinéen Alpha Condé et nigérien Mahamadou Issoufou, du Premier ministre gabonais Daniel Ona Ondo, de l'ancien président français Nicolas Sarkozy et de nombreux investisseurs et experts, réunis à l'auditorium du ministère de Affaires étrangères, le top donné par le président congolais Denis Sassou N'Guesso a ouvert la voie à quatre heures d'échanges exaltants.

Le thème « les défis de la bancarisation : construire le modèle africain » a été décliné en plusieurs modules donnant lieu à des interventions, entretiens et débats en panels. La problématique a été explicitée par l'ancien patron de l'Agence française de développement, Jean-Michel Séverino, qui a souligné que l'Afrique, avec une croissance moyenne de 5,1% des années 2000 à 2012 est la zone de croissance la plus dynamique de la planète. Mais le maintien de cette croissance sur plus



Une vue des participants

d'une décennie nécessite un secteur bancaire qu'il considère comme un « socle pérenne ». Tel n'est pas le cas aujourd'hui quand on sait que sur le continent moins d'une personne sur dix a accès au service bancaire.

Quel modèle pour l'Afrique ?

« Si le système bancaire tel qu'importé de l'occident est insuffisant, réfléchissons sur un modèle africain », invitait l'organisateur de l'évènement, Sylvain Lekaka, en

justifiant le choix de ce thème. Sur le décor ainsi posé, les démons du système actuel ont été longuement exorcisés et des pistes de solution proposées. « L'essentiel, c'est la question de la confiance. Car, derrière le mystère de la banque il y a nécessité d'un État fort et d'un système politique stable », a lancé Nicolas Sarkozy dont on connaît le franc-parler.

« Difficile de développer un système bancaire dans un pays

pauvre, parce qu'en général les pauvres n'épargnent pas », soulève le Nigérien Mahamadou Issoufou alors que Jacques Attali voyait dans l'éloignement des banques, l'insuffisance d'information et de formation, Henri Claude Oyimba, patron de la BGFI, soulevait lui la question de la réglementation : « La chose que nous devons faire dans notre sous-région c'est revoir notre réglementation. » Son compatriote Daniel Ona Ondon ressassait « l'insuffisance

de revenu, l'irrégularité de salaires ou l'éloignement des banques » qui caractérisent souvent l'environnement africain.

L'espoir est-il permis ?

C'est sur cette note d'espoir que le président Denis Sassou N'Guesso a clôturé les travaux. avec un diagnostic bien posé : « nous pouvons dire que les dirigeants africains ont aujourd'hui une claire vision de l'avenir. Nous ne devons plus avoir peur, nous devons croire en nos capacités. »

En effet, plusieurs pistes ont été suggérées pour aider les Africains à accéder aux services bancaires : adapter et mutualiser la réglementation, professionnaliser les services bancaires, ouvrir les banques à l'innovation, aux nouvelles technologies et les rapprocher aux potentiels clients par des produits adéquats, adapter et développer davantage le mobile banking, soutenir la microfinance vers un cadre formel et surtout développer la confiance, etc. Autant de pistes pour développer un secteur financier à la mesure des besoins de diversification et de développement des économies candidates à l'émergence.

Thierry Nougou



Paris, le 24 juillet 2014

DÉCLARATION DE M. LAURENT FABIUS MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

République centrafricaine

Je salue la signature à Brazzaville de l'accord de cessation des hostilités. Je rends hommage à la détermination de la présidente Samba-Panza, ainsi qu'à l'action du président Denis Sassou Nguesso, avec l'ensemble des dirigeants de la région, l'Union africaine et l'ONU.

Les participants au forum de Brazzaville ont pris l'engagement de renoncer à la violence, pour faire repartir la République centrafricaine sur de nouvelles bases. Cet engagement doit être soutenu.

Il s'agit maintenant de répondre aux attentes de la population centrafricaine, en respectant la parole donnée et en mettant en œuvre le processus de désarmement. Il s'agit aussi, pour toutes les parties prenantes, de poursuivre le dialogue politique et d'assurer le succès de la transition devant conduire aux élections.

BANCARISATION DE L'AFRIQUE

Les chiffres clefs du secteur

BANQUE DE DETAIL

20 % des foyers et 24% des adultes disposent d'un compte bancaire en Afrique subsaharienne. La banque de détail en Afrique subsaharienne devrait croître à un taux annuel de 15 % d'ici à 2020. 8 des 25 plus grandes banques africaines sont nigérianes. L'Afrique subsaharienne a le plus faible taux de pénétration des établissements de dépôt au monde : 16,6% en moyenne contre 63,5% pour l'ensemble des pays en développement. La classe moyenne africaine a triplé au cours des trente dernières années et représente aujourd'hui 34% de la population.

Taux de bancarisation par région :

Afrique subsaharienne : 18% Amérique latine et Caraïbes : 28% Europe et Asie centrale : 44% Asie de l'Est et Pacifique : 27% Moyen Orient et Afrique du Nord : 24%

Concentration bancaire moyenne par région :

Afrique : 71,9% Amérique Latine : 66,5% Asie : 60,5% Europe : 59,5% Océanie : 68,7% Amérique du Nord : 36,3%

Panorama du secteur bancaire en Afrique :

Afrique du Nord : 571 milliards de dollars d'actifs, 125 banques.
 Afrique de l'Est : 62 milliards de dollars d'actifs, 200 banques.
 Afrique australe : 459 milliards de dollars d'actifs, 176 banques.
 Afrique centrale : 20 milliards de dollars d'actifs, 69 banques.

MOBILE BANKING

Nombre d'abonnés à la téléphonie mobile en Afrique :
 16 millions en 2000 ; 246 millions en 2008 ; plus de 500 millions en 2012 et un taux de pénétration supérieur à 40% ; 600 millions en 2016 (estimation).

Le nombre d'abonnés au mobile banking est passé de 0,9 million de personnes en 2007 à 11,89 en 2010.

16% des adultes africains avaient utilisé leur téléphone portable pour payer des factures ou recevoir de l'argent en 2012 contre 5% dans les autres régions du monde.

Sources : Banque africaine de développement, Global banks report, Banque mondiale, Proparco, PWC.

Rose-Marie Bouboutou

Le Forum de Brazzaville pose les balises

Pour la troisième année consécutive, l'équipe du magazine Forbes Afrique a tenu ses engagements. Elle a pu réunir le 25 juillet, à Brazzaville, trois chefs d'État et plus d'une centaine de personnalités. Banquiers, équipementiers, politiques, diplomates, etc., sont intervenus sur ce sujet qui interpelle tout le monde

Les statistiques sur la bancarisation en Afrique sont mauvaises. Pourquoi ? Peut-être parce que le système bancaire importé de l'occident n'est pas adapté à la réalité africaine. Denise Epoté de TV5 qui a assuré la modération de cet événement économiquement africain a donné la possibilité aux uns et autres de s'exprimer. L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, invité à l'événement, a dégagé le lien existant entre la qualité des banques et la stabilité des systèmes politiques. Un tandem qui suppose un État fort. Selon lui, le défi de la bancarisation en Afrique ne peut être relevé que par les Africains eux-mêmes. Et il n'est pas souhaitable qu'ils calquent sur les systèmes européens. Toutes les banques devraient syndiquer entre elles car il est question de réunir 54 États autour d'une cause commune. « Le travail de banquier s'inscrit dans la durée, accompagner le client et non de se faire des bénéfices en quelques mois (...) la bonne conjoncture

économique pourrait faire en sorte que les banques ne soient plus frileuses », a-t-il égayé.

« Développer la confiance : quelles solutions pour favoriser la bancarisation ? »

Telle est problématique soulevée par le premier panel dont les débats ont été conduits par le journaliste de i-Télé, Olivier Galzi qui a ressorti que la confiance est cruciale. Ainsi, c'est au gouvernement de l'établir et de posséder un cadre réglementaire légal.

Le deuxième Panel qui a planché sur « l'innovation, catalyseur de la bancarisation africaine : le cas du mobile banking », a permis aux intervenants de démontrer les avantages que l'on peut tirer de l'utilisation d'un téléphone mobile comme porte-monnaie. « Il est difficile de développer la bancarisation dans un pays pauvre. Car qui dit banque, dit mobilisation des ressources », a déclaré le président du Niger, Mamadou Issoufou, lors de son intervention. « Si nous voulons nous développer, nous devons commencer par compter sur nous même et faire bénéficier les richesses à une grande partie de la population et non à une minorité », a souligné le Guinéen Alpha Condé lors de son intervention avec le journaliste et écrivain, Christine Ockrent.

« Bancarisation et financement

d'entreprise : un modèle africain en construction »

Cette problématique a soulevé beaucoup d'interventions chez les membres du troisième panel à qui revenait la charge du débat. On peut retenir que la confiance vient après la connaissance et surtout qu'il ne faut pas omettre que le métier de banquier est très compliqué. Démonstration a été faite sur l'objectif de la bancarisation qui est de faire en sorte qu'il y ait moins d'argent liquide en circulation. Les microfinances devraient jouer un rôle majeur car ce sont elles qui doivent renverser la tendance en accompagnant la clientèle évoluant dans le secteur informel vers le formel.

Le Premier ministre gabonais, Daniel Ona Ondo, a indiqué que les dirigeants africains ont maintenant une claire vision de la bancarisation. Il a retenu deux actions prioritaires : la nécessité de reformer le système bancaire et la mise en place d'un cadre légal. Les pistes de solutions sont déjà visibles à travers le développement de nouvelles technologies. « L'heure de l'Afrique est arrivée... », a-t-il lancé.

Optimiste, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui a patronné ce rendez-vous de Forbes Afrique 2014 a conclu : « nous devons croire à notre capacité d'aller de l'avant ».

Nancy France Loutoumba

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

sage

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 88

AVIS DE RECRUTEMENT

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00/12h30-13h30/17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

-Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)

-Vente de pièces détachées à votre demande

-Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)

-Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)

-Assistance à l'aéroport de Dubai

-Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 MOUNGALI)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

IN MEMORIAM

26 juillet 2013- 26 juillet 2014

Voici 1 an jour pour jour que Casimir Amiens Guelélé, ancien directeur de Nkouene Forge fut arraché à l'affection de ses parents. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la disparition d'un être cher, tout comme son souvenir, en cette date commémorative, les enfants et petits enfants Guelele prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa nous ne t'oublierons jamais car tu es toujours parmi nous en âme et esprit que ton âme repose en paix



Programme des obsèques de Barnabé Bakamba



Lundi 28 juillet :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

9h30 - 11h00 : recueillement sur place ;

11h00 : départ pour

l'église Kisito à Makélékélé ;

14h00 : départ pour le

cimetière privé Loukanga ;

16h00 : fin de cérémonie.

INVITATION A SOUMISSIONNER

**N HCR/BZV/UAL/AAO/006/14 (REPUBLICATION)
POUR L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD-CADRE DEVANT
ABOUTIR A LA FOURNITURE DES BILLETS AVIONS POUR LES
VOYAGES DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE L'UNHCR EN
REPUBLIQUE DU CONGO, AU TI TRE DES ANNEES 2014 – 2015.**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour l'établissement d'un Accord cadre devant aboutir à la fourniture des billets d'avions pour les voyages dans le cadre des activités de l'UNHCR en République du Congo, au titre des années 2014 – 2015.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le lundi, 18 aout 2014 à 23 h 59.

Brazzaville, le 25 Juillet 2014

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

**Formation
100% Pratique**

**•Initiation
•Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

FRANCOPHONIE

L'OIF renouvelle son soutien à huit entreprises culturelles

Cette année, la Francophonie renouvelle son aide en vue de dynamiser les filières artistiques (musique, danse, théâtre, arts visuels) implantées dans les pays francophones du Sud, dans le cadre de son nouveau programme « Contrat de confiance »

Huit entreprises culturelles de six pays francophones ont été retenues : la compagnie N'Soleh (Côte d'Ivoire), pour le spectacle « Ma vie en rose », prévu en novembre en Haïti ; l'Espace culturel Gambidi (Burkina Faso) pour le Festival international de théâtre et de marionnettes de Ouagadougou, prévu du 2 au 19 décembre 2014; la compagnie Éclats de Lune (Maroc), pour le projet « Fabrique des Arts en Places Publiques », prévu de juin à décembre 2014 à Marrakech ; l'association Scène d'ébène (Cameroun), pour la structuration du réseau Maboké, dans le cadre de la 10e édition du Festival international Scène d'ébène d'Afrique centrale, prévue du 22 juillet au 2 août 2014 à Yaoundé, Bafia et Douala (Cameroun) ; l'Espace Tiné (Congo) pour l'organisation de la 10e édition des Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage, prévue du 2 au 11 juin 2014 à Brazzaville et Dolisie ; le Tarmac des auteurs (République démocratique du Congo), pour l'organisation de Transfert Afrique vers Afrique, prévu du 1er septembre au 30 novembre 2014 à Bujumbura (Burundi), Kinshasa (RDC) et Kigali (Rwanda).

À travers ce nouveau programme, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) fait évoluer son mode d'intervention pour contribuer à la pérennisation du secteur culturel marchand : elle développe ainsi un nouveau type de partenariat favorisant la consolidation des espaces de formation, de production et de diffusion inscrits dans une politique en faveur de la création contemporaine, dans une logique de partenariats innovants et d'échanges Sud-Sud.

Le soutien de l'OIF porte sur des projets artistiques impliquant des artistes francophones des pays du Sud et l'acquisition de matériel. À partir de 2015, l'OIF établira des conventions pluriannuelles.

Hermione Désirée Ngoma

DÉBAT

Lumière sur « la société de la connaissance et l'émergence »

Le chercheur congolais Antonin Idriss Bossoto a animé une conférence débat, le 24 juillet à Brazzaville, face à une pléiade d'étudiants, d'experts et de curieux. Au menu : « la société de la connaissance et l'émergence ».

L'objectif du thème abordé par Antonin Idriss Bossoto consiste à encourager les acteurs sociaux à œuvrer davantage pour les initiatives visant à propulser la création des savoirs, la production scientifique, technologique, l'émergence et le développement.

Lors de son exposé, l'orateur a souligné la faible productivité de la connaissance scientifique et technologique en Afrique, qui oscille respectivement autour de 1,2% et 0,2%. Citant le cas du Congo, il souligne : « Le pourcentage d'investissement dans la recherche est très faible. Il y a par exemple de brillants travaux de Congolais dans différents domaines mais ils ne sont pas pris en compte. »

Antonin Idriss Bossoto s'est ensuite penché sur les doctrines économiques, notamment la théorie de la convergence et celle du capital humain ainsi que sur le manque des technopoles de connaissances. « Dans mes recherches, j'ai découvert que les pays pauvres auront tendance à croître plus vite



Antonin Idriss Bossoto.

que les pays riches grâce à l'apport technique qu'ils ont eu des pays industrialisés ; et en moins de quarante ans la croissance est manifeste », a-t-il affirmé.

Une fois que les pays pauvres se seront appropriés la recherche scientifique, l'on pourra constater au bout de décennies : la créativité de l'emploi, l'augmentation du Produit intérieur brut (PIB) et un changement du pouvoir d'achat. « Il est important de s'approprier des savoirs pour créer des coopératives, des industries artistiques et culturelles qui peuvent également faire développer un pays », a déclaré Anto-

nin Idriss Bossoto.

Il soutient également que la stratégie de développement doit aussi être basée sur le leadership, sur le changement des logiciels mentaux, sur les actions concrètes, sur la manière de s'inspirer des vieilles sociétés et sur les notions d'anticipation. « Il est difficile de parler des sociétés de la connaissance parce que notre taux de création des contenus des connaissances est très faible. Les stratégies élaborées dans le temps peuvent être considérées comme un facteur de développement », a-t-il souligné.

Fortuné Ibara

Société Jardin du Congo

Immeuble 5 février 1979 - Tél. : + 242 05 574 48 52

OFFRE VALABLE DU 01/08/2014 AU 31/12/2014

Entretien du jardin 3 passages par semaine



Fourniture d'une poubelle et évacuation; 2 fois/semaine

Dératisation et Désinsectisation NB : Service sous réserve d'un devis

PROMOTION

Entretien d'espaces verts à partir de 100 000 frs CFA / mois



COMMÉMORATION

Nelson Mandela célébré à travers le monde

La mémoire de ce digne fils d'Afrique - qui a rendu l'âme le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans - a été célébrée le week-end dernier à Brazzaville, autour du thème : « Mettons-nous au service de la communauté »

La célébration de cette journée est un appel à la communauté internationale tout entière et notamment à la jeunesse de l'ensemble du continent africain à se mettre résolument au service de la collectivité, à l'image de ce que fut la vie de Madiba, pour qu'ensemble, l'humanité puisse bâtir un destin commun. Tout ceci, pour l'ensemble de son œuvre et pour tous les sacrifices qu'il a consentis pour la reconnaissance des peuples noirs autrefois opprimés en Afrique australe et aussi pour toutes ses privations durant des années. Le directeur du collège 8 février, Mabobo Mangota, a souhaité la bienvenue à tous les invités, avant que le docteur Aleys Kamuragiye, coordonnateur par intérim du Système des Nations unies au Congo, ne fasse la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU. Dans celui-ci, il a rappelé que l'an dernier, le monde a perdu

l'un de ses plus grands dirigeants, Nelson Mandela. D'où, le jour de son anniversaire, le 18 juillet, est l'occasion de remémorer ce qu'il a légué à l'humanité. Puis il a montré les liens existants entre l'icône mondiale et les Nations unies. « *Nelson Mandela et l'organisation des Nations unies ont un long passé en commun. Peu après sa sortie de prison, il était venu au siège. Ce fut un grand moment. La présence de Nelson Mandela dans la salle de l'Assemblée générale avait prouvé que les résolutions, les sanctions et la solidarité des Nations unies pouvaient l'emporter face à la violence et à l'injustice.* »

Poursuivant son speech, il a dit que la compassion extraordinaire dont Nelson Mandela avait fait preuve, après 27 années d'emprisonnement, avait montré que les droits de l'homme et l'égalité étaient plus forts que la discrimination et la haine. Ce jour-là, en 1990, il avait déclaré que l'humanité aurait toujours à assumer le fait qu'il ait « *fallu tant de temps avant que nous disions tous, trop c'est trop.* » Dans la salle, une salve d'applaudissements avait retenti.

Concluant ce message, il a déclaré que l'apartheid n'existe plus grâce à Nelson Mandela, puis à un nombre incalculable d'autres individus et à l'intervention de l'ONU - dont ils sont fiers. Cependant, la planète terre et ses habitants doivent toujours faire face à de terribles menaces : pauvreté, discrimination, changement climatique, conflits... « *La journée internationale Nelson Mandela est un appel à l'action. Chacun de nous peut la célébrer en s'attendant à combattre les véritables problèmes au sein de sa communauté. Ensemble, donnons un sens profond à cette journée et ouvrons la voie à un avenir meilleur.* »

En effet, Nelson Mandela a rejoint le ciel il y a seulement quelques mois. L'héritage qu'a laissé cet homme hors du commun, qui a fait l'unanimité autour de son personnage sur tous les continents à ses contemporains, est immense. D'où, Luc Mouthou, conseiller à la jeunesse, au ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, a exhorté les jeunes à s'imprégner notamment de la notion de hubuntu qui fait en toute simplicité l'éloge de la fraternité humaine.

« *Dans le monde d'aujourd'hui fait de calamités et d'incompréhensions de toutes sortes, les modèles ne courent pas les rues. Mandela en est un et je vous prie de vivre à l'image de cet homme, symbole de la lutte anti apartheid, de la lutte pour la dignité et des droits de tous les êtres humains. Prix Nobel de la paix en 1993, il aura marqué à tout jamais l'histoire du XX^e siècle et j'appelle les jeunes à vivre en prenant appui sur l'héritage extraordinaire de cet homme hors du commun* », a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter que Madiba est à ce jour un patrimoine commun de l'humanité. Salué comme le père de la Nation Arc-en-ciel, Nelson Mandela se doit d'être vécu, intériorisé, regardé, abordé et analysé comme un repère, comme un guide pour tous ceux qui, hommes ou femmes, jeunes ou adultes, sont épris des valeurs de liberté, de justice et de paix. Invité aux préparatifs de cette journée par l'Unesco, le service consulaire de l'ambassade d'Afrique du Sud au Congo s'est rappelé des mots du président sud-africain, Jacob Zuma, demandant au peuple de bien vouloir se mettre au service de

la communauté. L'ambassadeur sud-africain, Richard Baloyi, a dans son discours, remercié les Nations unies d'avoir reconnu cette journée de Nelson Mandela, qui ont bien voulu que cette journée soit célébrée pour transformer ce monde en un monde meilleur.

« *C'est pour la première fois que nous célébrons cette journée après la mort de l'icône internationale qu'est Nelson Mandela. Par rapport à son héritage qu'il a légué aux peuples du monde entier, ceci est donc l'occasion de bien vouloir dire merci à Tata Madiba. La journée d'aujourd'hui est aussi une occasion de consacrer 67 minutes pour faire quelque chose de bien. Parce que Nelson Mandela, avait dédié ses 67 ans au service de la communauté dont 27 ans en prison sans avoir commis aucun crime* », a déclaré le diplomate sud-africain.

Notons que la cérémonie a commencé par une marche qui a démarré au siège de l'ambassade d'Afrique du Sud pour aboutir au collège 8 février, lieu de la manifestation, avant que les participants ne se rendent au lieu indiqué pour peindre le mur.

Bruno Okokana

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 009/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATED'OUVERTURE: lundi 14 juillet 2014; DATE DE CLOTURE: lundi 28 juillet 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères le samedi 02 Août 2014 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la société Afric à Mpila. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Mobilier de résidence
- Appareils électroménagers
- Matériel informatique
- Appareils électroniques
- Véhicule Jeep Liberty y compris les pièces de rechange
- Bateau (Canon Rapide) avec remorque
- Elévateur (Hyster) de marque Komatsu
- Groupes Electrogènes, 30kva
- Tentés
- Conteneurs vides
- Divers

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 30/07/2014 et Vendredi 01/08/2014 de 9H00 à 16H pour visiter les lots et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES SUR PLACE!!!
SOYEZ LES BIENVENUS

CHRONIQUE

Le Festival Ard'Afrique des Vans

L'Afrique est encore, et toujours, à l'honneur dans le partage. Cette fois-ci ce sera en Ardèche, département français qui nous propose une programmation musicale et des animations en l'honneur du vieux continent.

Le Festival Ard'Afrique des Vans dont la quatorzième édition se tiendra du 6 au 10 août est une invitation au voyage et à la découverte. Il met en exergue les rencontres, les échanges et la solidarité entre l'Ardèche, le Mali, la Jamaïque et le Burkina Faso.

Il s'agit d'une expérience exemplaire de coopération qui date de plus de 10 ans entre l'Association pour le Métissage des Arts et la Création de Spectacles (AMACS), animatrice du Festival, et l'Association Partenariat Pays des Vans Sénégal (PPVS), qui permet un soutien inconditionnel à l'Association Régionale des Agriculteurs de la région de Fatick (ARAF), destinataire des bénéfices liés au festival. Et partant, l'on pallie ainsi les urgences sanitaires et sociales locales.

En 2013, l'édition qui monte crescendo a connu une fréquentation record avec deux soirées concerts qui affichaient complet en drainant un bénéfice de 12000 euros pour la quatorzième édition. Les organisateurs espèrent faire mieux car on la qualifie également d'affiche de qualité qui combinera une double soirée concerts (vendredi et samedi), un marché nocturne, un cinéma en plein air, des ateliers et animations.

Ce qui contribue grandement à la réputation de ce festival, c'est bien entendu le rassemblement des cultures diverses mais aussi son marché nocturne artisanal. Un concept qui lie un marché sénégalais grouillant de monde et un marché dominical à la française. Les festivaliers vont donc à la découverte des artisanats africains et ardéchois qui exposent objets du monde et saveurs épicées.

En Off entre autres, le 6 août 2014 au Forum des stands associatifs en accès libre et gratuit, un spectacle de danse et de musique africaines dénommé AKAWA, un concert qualifié RHIZOM world traditionnel au Centre d'accueil du Marché nocturne Artisanal, le jeudi 07 août 2014, mais aussi La Compagnie Circonflexe - Le trésor des bonimenteurs, de la danse africaine, Kalongo Solidarité, des contes et de la musique par Pat Decerf - «Tisseur de Vent» à l'Ancien Lavoir-Les Vans.

Les concerts payants des 08 et 09 août 2014, dont les prix oscilleront entre 21 à 40 €, dévoileront, Mory Kanté, l'auteur guinéen world musique de l'inoubliable Yéké-Yéké, les Jamaïcains Winston McAnuff & Fixi, The Gladiators - Feat Droop Lion, Omar Perry, Johnny Osbourne, The Banyans dont on ne cesse de savourer les farandoles roots et new roots, le groupe congolais Jupiter & Okwess International dont le groove Soul Funk ne laisse personne indifférent. En fait, c'est un moment de partage unique dont on ne peut sortir qu'enrichi.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

FRANCE

C'est parti pour Africajarc 2014 !

Du jeudi 24 au dimanche 27 juillet, l'Afrique débarque à Cajarc, petite ville située en bord de Rhône, dans le Lot, pour le festival des cultures africaines « Africajarc ». Comme chaque année, Les Dépêches de Brazzaville sont au rendez-vous.

La seizième édition a démarré sur les chapeaux de roue le jeudi 24 juillet : à 7 h 53 est parti le train des invités de la gare d'Austerlitz, à Paris, à destination de Cahors. La SNCF étant partenaire de l'événement, les voyageurs ont pu profiter d'un concert à bord du train de la chanteuse congolaise Alvie Bitemo accompagnée par son guitariste. Un très joli moment pendant lequel sa voix rauque et puissante et une reprise de Billie Jean en lingala ont conquis le public réuni en voiture 6. Une chanteuse talentueuse et prometteuse que l'on pourra retrouver en concert sur la scène du Bord du Lot le vendredi 25 juillet à 18 h.

À l'arrivée en gare de Cahors, un concert attendait également les invités pour inaugurer en musique le festival. Un quartet de jazz venu jouer dans le cadre du festival « Toulouse d'été » a été rejoint par les musiciens et dan-

seurs congolais de la compagnie Punta Negra, menée par Roch Amedet Banzouzi et Elie Lembousou, que nous avons rencontrés l'an passé. Une fusion jazz et percussions qui a merveilleusement bien fonctionné, mettant en quelques minutes dans l'ambiance les voyageurs présents dans la gare.

L'inauguration à Cajarc a eu lieu en bord du Rhône en présence du maire, du sous-préfet et toujours en musique grâce à l'énergique Gangbé Brass Band béninois qui déambulera chaque après-midi dans la ville jusqu'à dimanche. Cette première journée s'est terminée par une soirée cinéma place de l'Église, avec la projection du documentaire Du Mali au Mississippi de Martin Scorsese sur les origines du blues et du film Bamako d'Abderrahmane Sissako, en présence du réalisateur. La suite s'annonce prometteuse, en espérant que la pluie ne vienne pas contrarier le programme : vendredi 25 juillet, Alvie Bitemo se produira donc à 18 h, suivie par la grande Angélique Kidjo sur la scène principale à partir de 21 h. Le lendemain, samedi 26 juillet, une conférence exceptionnelle est prévue à 16 h au Grin littéraire

en compagnie de l'écrivain et intellectuel sénégalais Boubacar Boris Diop, de l'académicien Erik Orsenna et de bien d'autres sur le thème « Les langues africaines au cœur de la culture et du développement » et une autre grande soirée de concert 100 % Afrique centrale avec le groupe Black Bazar produit par l'écrivain Alain Mabanckou, le soulman rwandais Corneille et le géant kinoï Jupiter accompagné de son Okwess International : ça va chauffer ! Dimanche 27 juillet, encore une journée chargée avec une séance de contes par le congolais Gabriel Kinsa à 14 h place de l'Église, une table ronde sur le thème « L'Afrique est bien partie ! » prévue à 16 h au Grin littéraire et une clôture, encore une fois en musique, avec le duo venu du Burkina Faso et du Mali, Debademba, et le fameux bal de l'Afrique enchantée en compagnie de Soro Solo, Vladimir Cagnolari et Hortense, la nièce. Un programme riche, auquel s'ajoutent expositions, ateliers de dessin, stages de danse et de percussions, projections de films, marché de l'artisanat et village associatif tout au long de ces quatre jours. Un rendez-vous incontournable !

Pauline Pétesch

SCÈNES D'EBÈNE D'AFRIQUE CENTRALE

Présentation du one-woman-show de la comédienne congolaise Sylvie Dyclo Pomos

Coma bleu sera présenté à l'Institut français de Douala Yaoundé dans le cadre de la 10e édition du festival Scènes d'Ebène d'Afrique centrale qui aura lieu à Douala Yaoundé et Bafia.

Le one-woman-show traite des explosions du 4-mars qu'a connus Brazzaville en 2012. Coma bleu a été écrit entre mai et juin 2013 en résidence d'écriture à Limoges et présenté pour la première fois en décembre dernier au festival de théâtre Mantsina sur scène. Il met en scène une femme âgée qui a vécu les explosions dans sa chair et veut

porter plainte contre l'État, mais cette plainte est jugée irrecevable. La dame décide de camper devant le palais présidentiel et s'adresse aux généraux. Le spectacle est incarné par Joe Quat, une comédienne confirmée du théâtre national, pleine de talent et en même temps, la mère biologique de Sylvie Dyclo Pomos. « J'ai choisi Jo Quat parce qu'elle a les compétences artistiques pour cela. L'histoire choisie est liée à sa vie. En suivant le texte, vous sentez vraiment que c'est d'elle dont elle parle. Elle a vécu dans le quartier sinistré et envoyé ses

enfants dans ce quartier. Le matin des explosions elle devait s'y rendre pour le baptême d'un de ses petits-fils... Elle rend bien l'ambiance de cette journée particulière », explique Sylvie Dyclo Pomos. Depuis sa création en 2005, le festival Scènes d'Ebène a pour ambitions : de participer à l'émergence de jeunes artistes camerounais, de renforcer les capacités des acteurs de la filière théâtrale de la sous-région, de professionnaliser des troupes et de susciter l'intérêt du public camerounais pour le théâtre.

Hermione Désirée Ngoma

PARUTION

Hermann Wehamona signe son deuxième ouvrage

Après son premier roman, Rêve d'un avenir incertain : le parcours difficile d'un jeune Congolais dans l'eldorado français, où il évoque ses années de souffrance dans son pays d'accueil, Hermann Wehamona, originaire du Congo-Brazzaville, publie Nkânda, le défi d'un petit villageois devenu bachelier, dans lequel il raconte l'influence parentale sur leurs enfants.

Nkânda est un jeune villageois né en République du Congo que son père empêche de faire des études sous prétexte qu'il veut le voir lui succéder et lui impose d'être chef coutumier ou chef de village. La famille, qui compte deux en-

fants, est très ancrée dans la tradition. Sa sœur aînée est mariée dès son jeune âge à l'un des cousins éloignés de son père, Mfumu, garant des traditions ancestrales, chef de village coutumier, qui incarne les esprits des aïeux.

En grandissant, Nkânda n'accepte pas que les règles de la tradition puissent influencer sa vie. Il décide d'affronter son père et cette maudite tradition ancestrale. Aidé dans sa bataille par son oncle et sa mère, le jeune Nkânda sort vainqueur, quitte le village pour la ville et poursuit ses études.

Paru aux Éditions Edilivre, Nkânda, le défi d'un petit villageois devenu

bachelier est un livre dont l'objectif est d'apporter une autre vision de l'éducation. Les us et coutumes nous apprennent beaucoup de choses que nous ne devons pas négliger à cause de ces contradictions, mais être analphabète ou sans diplôme dans un monde en perpétuelle mutation est une erreur. Les us et coutumes doivent s'adapter aux évolutions pour permettre aux enfants de s'épanouir et avoir un esprit ouvert dans ce monde mouvant.

Nkânda, le défi d'un petit villageois devenu bachelier, 104 pages, Éditions Edilivre (mars 2014).

Rosalie Bindika

BAS-CONGO

Onésime Kukatula tête le pouls des démembrements de la Céni

La mission, qui a conduit le professeur dans la province, lui a permis de palper les réalités de l'institution et d'apporter son expertise à l'organisation de celle-ci.

Partout où il Onésime est passé, dans la province du Bas-Congo, le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le Pr Onésime Kukatula Falash, a eu des séances de travail ou des entrevues avec les responsables de différents démembrements de cette institution. Il a également visité les sièges et les installations de ces différentes antennes.

Pour les animateurs de ces agencements, cette présence dans la province du 13 au 18 juillet était l'occasion de poser les différents problèmes rencontrés par ces services.

Le constat général a relevé un problème des locaux et des moyens de transport. La majorité de ces antennes sont soit locataires soit elles occupent les maisons de l'État dont les conditions ne permettent pas un bon fonctionnement. Il a également été constaté que la plupart de ces démembrements manque de moyens de transport ou de déplacement étant donné que les motos et les véhicules qui leur ont été dotés sont en panne ou ne répondent plus aux conditions normales de fonctionnement. Sur place, on a vu des épaves de ces véhicules ainsi que des motos dont l'état montre la charge du travail ac-



Le Pr Onésime Kukatula et son équipe à Tshela/Photo Pico

compli lors des élections passées.

Par ailleurs, le rapporteur adjoint de la Céni a également noté l'exécution des recommandations du bureau de la Céni. La récupération des cartes d'électeurs perdues par les différentes antennes en vue de les remettre à leur propriétaire ainsi que d'autres agissements de la part des animateurs de ces antennes sont considérés comme la réponse aux ordres et mode de fonctionnement édicté par le bureau de cette institution.

Aux responsables de ces différentes antennes, le Pr Onésime Kukatula a promis de transmettre leurs doléances au bureau afin de voir comment ré-

pandre à ces demandes. C'est dans cette optique que certains sont déjà optimistes sur le changement de leurs conditions de travail. « Ce passage est une occasion d'or pour nous afin de transmettre toutes nos doléances à la hiérarchie de notre institution. Le rapporteur adjoint est une main autorisée à qui nous avons donné nos demandes. Nous les voyons déjà arrivées et traitées par le bureau », a souligné un des chefs d'antenne. De son côté le rapporteur adjoint de la Céni, sans trop de prétention, a rassuré ses interlocuteurs sur la transmission de ces demandes au bureau.

Lucien Dianzenza

OHADA

Les sociétés de droit congolais en sursis

À l'échéance du 14 septembre 2014, les personnes physiques commerçantes et sociétés commerciales autorisées à exercer en RDC et immatriculées au Nouveau registre du commerce (NRC) perdent leur personnalité juridique et ne peuvent plus poursuivre leurs activités sous le statut de commerçant.

Conformément aux prescriptions de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), un moratoire de deux années était accordé à cette catégorie d'assujettis après l'entrée en vigueur du Traité et des Actes uniformes, soixante jours après le dépôt des instruments d'adhésion au Sénégal, pays dépositaire du Traité de Port-Louis. Pour la petite histoire, la RDC a déposé ces instruments le 12 juillet 2012.

Au terme de l'échéance de soixante jours, le Traité et les Actes uniformes Ohada font désormais partie intégrante de l'arsenal juridique congolais. C'est une réalité depuis le 12 septembre 2012. Dans le cadre des dispositions prévues par l'article 908 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il était accordé un moratoire de deux années à toute personne physique commerçante ou à toute société commerciale pour régulariser leur situation au risque d'en subir les conséquences, dont la perte de la personnalité juridique. Concrètement, il leur est demandé tout simplement de s'adapter au nouvel ordre juridique sous peine de dissolution.

C'est la condition pour continuer à exercer en RDC. Il leur faut procéder soit à la régularisation de leur statut commercial soit à l'harmonisation et régularisation. Cela sous-entend, dans le cas de l'harmonisation, une modification des dispositions des statuts des sociétés et, dans l'autre cas, celui de la régularisation, une conformité. Sur le terrain, le processus à engager par les assujettis devrait viser à harmoniser les statuts sociaux conformément au droit Ohada, et à régulariser la situation en recourant désormais à la nouvelle immatriculation Ohada : le RCCM (le Registre du commerce et du crédit, en remplacement du Nouveau registre de commerce).

Selon nos investigations, cette échéance qui approche à grands pas est tout simplement ignorée par un grand nombre de Congolais. Or, il n'est pas prévu de nouveau délai pour les retardataires, et la loi risque bien de s'abattre dans toute sa rigueur sur les assujettis qui ne se seront pas conformés aux dispositions Ohada en modifiant leurs statuts et en se procurant le RCCM auprès de chaque greffe du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance. Avec le Guichet unique de création d'entreprise, tous les services habilités dans la création d'entreprise se retrouvent en un seul endroit. Et cela a permis non seulement de réduire le temps de création d'une entreprise, à peine trois jours, mais aussi le coût de la régularisation qui ne dépasse pas 180 dollars américains.

Laurent Essolomwa

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

INGA 3

Les prochaines étapes clairement identifiées

L'exercice a été fait au cours de la réunion tenue à Kinshasa entre le gouvernement et les trois candidats développeurs restés en lice, qui a permis de constituer une base de données pour la constitution de l'appel d'offres sur le projet.

Le gouvernement, ses différents partenaires dans le projet Inga 3 et les trois candidats développeurs restés en lice ont clairement identifié les prochaines actions à mener dans le cadre de ce projet qui incarne un grand rêve pour le peuple congolais et son pays. C'était au cours des travaux de l'atelier technique d'échange d'informations organisé du 22 au 24 juillet au Grand Hôtel Kinshasa, dans le cadre de la poursuite du processus de sélection d'un partenaire privé pour la réalisation du projet Inga 3, qui ont mis le cap vers la réalisation de ce projet.

Parmi les étapes à réaliser, les différentes parties prenantes à ce projet ont notamment retenu la mise en place d'un cadre d'échanges entre la RDC et la République sud-africaine, tel qu'envisagé lors des réunions de Pretoria de février 2014, et la mise à disposition d'une plateforme destinée à faciliter les échanges du groupe de travail. Elles ont également décidé de la tenue des réunions d'échanges du « groupe consultatif » afin de traiter les points en suspens ainsi que l'établissement d'un programme détaillé pour la finalisation du document de consultation, visant l'envoi dudit document de consultation aux candidats d'ici la fin du mois de septembre 2014.

Finaliser le document de consultation



Le coordonnateur de la CGI3, les ministres des Affaires foncières, des RHE, et de l'Environnement ainsi que le secrétaire général des RHE, lors du lancement de l'atelier

Au cours de ces travaux, des entretiens de trois heures avec chacun des candidats développeurs participants ont permis de recueillir des informations-clés permettant d'alimenter la finalisation du document de consultation.

Ces échanges entre les différentes parties prenantes au projet ont tourné autour de quatre thèmes essentiels. Il s'est agi de la situation du projet (fiscalité, contrat d'achat et de vente d'énergie, établissement de l'Agence de développement et de promotion du site d'Inga « Adepi »), et de la structuration (financement public, contrats de construction, participations de la RDC et de l'Afrique du Sud au capital de la Société de projet « SPV »). Les discussions ont également porté sur le processus de sélection du développeur du projet ainsi que sur les études complémentaires.

Une réunion des parties prenantes a, par ailleurs, été tenue, en l'absence des candidats développeurs, leur permettant d'identifier et de discuter sur un certain nombre de points en suspens. C'était l'occasion pour le « groupe consultatif » de se retrouver pour la première fois, marquant ainsi le début d'une collaboration future.

Un projet intégrateur pour l'Afrique

La clôture de ces travaux et la conférence de presse qui a suivi ont permis au ministre des Ressources hydrauliques et Électricité (RHE), Bruno Kapandji Kalala, de souligner l'importance du projet Inga pour le développement de la RDC et de l'Afrique. « Inga a été retenu comme un projet phare de l'Afrique au sommet d'Abuja, au Nigeria. Il a été recommandé aux responsables africains

de mener un plaidoyer en faveur de ce projet dans tous les sommets et rencontres sur le plan international », a-t-il expliqué. D'ailleurs, ce projet a récemment été présenté à une rencontre à Istanbul, en Turquie, par le coordonnateur de la Cellule de gestion d'Inga 3, l'ingénieur Barnard Diaye, où il a obtenu des réactions rassurantes des participants.

Bruno Kapandji a notamment insisté sur le respect des engagements pris entre la RDC et l'Afrique du Sud, de livrer de l'électricité d'Inga 3 en octobre 2020. Pour respecter ces échéances et honorer tous ses engagements, la RDC attend, a expliqué le ministre, le candidat développeur qui va lui proposer les meilleures offres possibles sur le plan financier, technique et managérial ainsi que sur le respect des délais. Il s'agit de la pose de la première pierre en

2015 et l'offre des premiers mégawatts en 2020.

Pour rassurer sur les attentes de la RDC, notamment sur la qualité des ouvrages, le ministre des RHE a souligné l'utilisation des cabinets de premier ordre sur le plan mondial. « Des précautions techniques que nous prenons vont nous éviter ce que nous avons connu dans le passé en matière d'infrastructures », a rassuré Bruno Kapandji.

Le ministre qui a insisté sur le caractère intangible du site d'Inga comme propriété du peuple congolais a noté quelques avantages qui contribuent à la réduction du risque pour les parties prenantes au projet. Bruno Kapandji a notamment souligné que la RDC est redevenue fréquentable et possède des institutions démocratiquement élues, avec un gouvernement qui exécute un programme dont les résultats sont palpables. La présence d'un acheteur crédible et solvable ainsi que la loi sur la libéralisation du secteur de l'électricité sont également à mettre dans ce nombre.

Les ateliers de Kinshasa, noté-t-on, avaient pour premiers objectifs, de recueillir un ensemble d'informations et d'observations de la part des candidats de nature à permettre la finalisation du document de consultation sur la base duquel les trois candidats en lice pour l'attribution du projet seront invités à remettre leur offre dans le cadre de la procédure de sélection. Ces travaux devraient également préfigurer les étapes à venir afin de permettre la pose de la première pierre du projet en octobre 2015 et la production des premiers MW en octobre 2020.

Lucien Dianzenza

ARTS

Le Fesnag à Goma et Bukavu pour la consolidation de la paix

La 14e édition du Festival national de Gungu (Fesnag) a connu un franc succès dans le Sud-Kivu et Nord-Kivu. « Lutte contre la violence faite à la femme. Nous voulons la paix, la cohabitation et l'unité des peuples africains », a été le thème central de cet événement axé sur la consolidation de la paix dans toute la région des Grands lacs africains.

La première phase de l'édition 2014 du festival dans l'Est du pays s'est déroulée, du 19 au 22 juillet, à Bukavu. Anne Mbuba Gizenga, épouse du secrétaire général et chef du Parti lumumbiste unifié, Antoine Gizenga, et présidente du Fesnag et le député national Fasso Mushigo, coordonnateur du Fesnag, ont procédé au lancement de la 14e édition du Festival jumelée au stade de la concorde à Bukavu. C'était en présence du vice-gouverneur du Sud-Kivu, le Pr

Gabriel Kalonda, des autorités traditionnelles de cette partie du pays, du conseiller du chef de l'État chargé de la culture, Moyindo, etc. Différents messages d'espoir ont été distillés à travers chants et danses par les groupes culturels des pays étrangers invités, notamment du Kenya, du Burundi, de l'Ouganda, du Rwanda, et ceux des provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, de l'Équateur, du Bas-Congo, du Bandundu et de Kinshasa. La plantation dans les environs du stade de la Concorde d'un arbre de paix traditionnellement appelé « Muyombo », qui signifie « la paix retrouvée » dans le Grand Kivu, a été l'un des temps forts de la manifestation. Au terme de cette première phase, des prix ont été décernés aux artistes participants. Et la présidente Anne Mbuba Gizenga du Fesnag a remis des brevets aux lauréats. Le premier était attribué au président de la République, Joseph Kabila, pour son implication continue dans



la pacification de l'est de la RDC. Un tam-tam, symbole du triomphe de la paix sur la guerre, lui a été remis par le biais de son conseiller chargé de la culture. Le deuxième prix était attribué au « raphia », tissu traditionnel constituant l'habillement de plusieurs artistes nationaux et étrangers invités au Fesnag; le raphia symbolise l'unité dans la diversité. Le troisième prix a été accordé à la délégation du Burundi pour sa pres-

tation dédiée à la paix en RDC. Le quatrième a été décerné au groupe culturel du Kenya. Toutes les provinces du pays, les autochtones pygmées, les Babembe, la communauté Hutu de la RDC, les Banyamulenge et les Babukazi ont également reçu des prix.

Le 14e Fesnag s'est prolongé, du 23 juillet au 26 juillet, au stade des Volcans à Birere à Goma au Nord-Kivu, pour sa deuxième phase. À

l'ouverture le 23 juillet, on a noté la présence du vice-gouverneur du Nord-Kivu, Feller Rutayichirwa. Celui-ci a salué les initiatives d'Anne Mbuba Gizenga dans le cadre du renforcement de la cohésion nationale et de la consolidation de la paix par la culture au Kivu. quatre cent cinquante artistes et chefs traditionnels nationaux et étrangers ont pris part au 14e Fesnag.

Martin Engimo

TOTAL *Effimax*

Super Gasoil

La Nouvelle Génération
de Super et de Gasoil



**PLUS
D'ÉCONOMIES**



**PLUS
DE PERFORMANCE**



**PLUS
DE PROTECTION**

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.



INTERVIEW

Hallain Paluku : « Les blagues les plus courtes sont souvent les plus marrantes »

Sofa, la mini série humoristique d'Hallain Paluku, est à la base une vingtaine d'épisodes d'à peine trois minutes tournée entre août et octobre 2013. En première diffusion sur la RTG@ il y a quelques mois et alors qu'elle enrichit actuellement la grille des programmes de B-One, elle a connu sa première projection en salle le 25 juillet au Collège Boboto. Dans cet entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, Hallain Paluku nous parle des coulisses de sa réalisation dont il ressort que la spontanéité est le maître mot ou, tout au moins, y trouve la plus grande part.



LDB : Et les dialogues exclusivement en lingala, c'est fait exprès ?

HP : Oui, tout simplement parce que l'on vise d'abord un public congolais en général et kinois en particulier. Et même s'il se trouve des téléspectateurs dans l'Est, les locuteurs de Swahili au centre qui parlent ciluba mais au moins nous savons qu'avec le lingala, l'on atteint tous ces gens-là du fait qu'ils comprennent quand même quelque chose. Pour preuve, après chaque diffusion de la série sur B-One, nous avons, en plus des appels de Kinshasa, également ceux d'autres contrées du pays, de Bukavu surtout, du Katanga aussi et quelques fois de Kisangani. Il y en a même eu de l'Équateur. C'est pour dire que l'on atteint beaucoup de monde avec le lingala. Mais nous avons inclus un sous-titrage en français pour atteindre un public

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi réaliser une série d'à peine trois minutes l'épisode ?

Hallain Paluku : Les trois minutes, c'est un concept. Je pars du principe selon lequel les blagues les plus courtes sont souvent les plus marrantes. Pour être efficace, on veut garder ce petit format de trois minutes mais c'est aussi pour titiller un peu les sens des gens, « kotika bango na posa, en fait » (les laisser sur leur soif). Et puis, en définitive, trois minutes, c'est facile à produire. L'on a pas suffisamment de moyen donc, du coup, en restant dans ce format-là, nous pouvons facilement tenir une production.

étranger, disons international. Mais à la longue, il n'est pas exclu que nous fassions carrément des doublages en français ou en anglais pour un marché extérieur.

LDB : Avant Sofa, le public s'est délecté avec votre film d'animation Bana Boul, peut-on affirmer que le comique où trône l'humour reste votre registre de prédilection ?

HP : Oui. J'ai commencé ma carrière comme dessinateur de presse, dans le registre humoristique, je faisais de la caricature. Et j'y suis resté. C'est un peu ma nature aussi. J'aime bien rigoler, faire de petites blagues même si au premier abord l'on pourrait penser que je suis un peu « sango » (un air sérieux de prêtre), j'aime bien plaisanter. Et donc, cela se répercute sur mon travail. C'est toujours plus fun de travailler sur ce registre-là. Mais, Missy, ma première BD publiée en 2006 chez La Boite à Bulles était un drame, voilà je peux facilement aller dans plusieurs directions. Mais à la base c'est dans l'humour que je me sens vraiment à l'aise. Quoique je pense vraiment que c'est plus difficile de faire rire que de faire pleurer, transmettre un sentiment de tristesse est un challenge.

LDB : C'est quoi la petite anecdote autour de Sofa, le déclin qui a inspiré sa réalisation ?

HP : Je ne me souviens plus

vraiment quand c'est arrivé. Mais je crois que ce devait être sous la douche car la plupart des idées me viennent sous la douche. Quand j'ai l'eau qui coule sur moi et je chante, il y a pas mal d'idées qui arrivent. Je pense que ça c'est passé comme ça. Ensuite, j'ai rencontré Félix et les autres acteurs. De fil en aiguille, les choses se sont mises en place. L'idée initiale était de créer un concept qui ne coûterait pas cher.

LDB : Un mot sur la production de Sofa que vous assurez vous-même à ce qu'il paraît ?

HP : Je travaille avec la Beyshoo Team, une autre maison de production avec laquelle je collabore souvent sur certains projets. Moi j'apporte le support financier, la prise en charge des acteurs et Beyshoo le support technique. Puis, avec Félix, l'un des comédiens de la série, j'écris les gags. L'écriture se fait à deux. Nous ne répétons pas. Le jour même du tournage se fait la distribution des rôles et des textes, les acteurs essaient de pondre quelque chose devant la caméra directement. Le tournage s'est effectué en six jours sur deux mois.

LDB : Sofa, objet de la projection de vendredi ?

H.P. : Nous avons tourné entre vingt-cinq et vingt-six épisodes. Certains ont été écartés parce que nous n'étions pas vraiment

contents du rendu, nous en avons gardé vingt. Ce sont ceux-là que les téléspectateurs ont vu sur B-One et ont revu vendredi sur grand écran. Mais il y a également quelques épisodes inédits.

LDB : Un peu curieux que ce soit la démarche inverse, car habituellement la sortie d'un film se fait en salle et puis après vient la diffusion sur le petit écran...

HP : C'est vrai. En fait, nous avons travaillé dans l'optique de l'exploiter uniquement à la télévision. Seulement, après avoir reçu plusieurs demandes des téléspectateurs non satisfaits pour l'avoir ratée car trois minutes c'est bien court. Plusieurs disaient se hâter pour pouvoir la suivre mais avec les problèmes de transport, ils arrivaient à quelques secondes de la fin. Ce qui ne serait pas le cas si Sofa durait disons 10 ou 15 minutes, il aurait au moins la chance de suivre 60%. Et du coup, pour tous ceux-là, on a décidé d'organiser une projection de rattrapage. Et l'expérience de la projection-test en plein air lors du festival Cinéma au féminin m'a permis de voir la réaction des gens. Je me suis rendu compte que la projection sur grand écran avait un retour favorable. C'est là que j'ai songé d'en réaliser une exclusivement réservée à Sofa.

Propos recueillis par Nioni Masela

VIE DES CLUBS

Le CS Imana devient FC Renaissance

Le coordonnateur du CS Imana, Pascal Mukuna, n'a pas voulu aller à l'encontre de la décision du gouverneur de Kinshasa, André Mukuna, qui l'avait mis en garde contre l'utilisation des noms et surnoms du Daring Club Motema Pembe. L'évêque de l'ACK a donc changer CS Imana en FC Renaissance.

Le Cercle sportif Imana, club créé suite à la scission du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, s'appellera désormais Football Club Renaissance. L'annonce en a été faite, le 24 juillet, par le coordonnateur de cette nouvelle formation sportive, l'évêque Pascal Mukuna de l'ACK, au cours d'un point de presse.

Selon Pascal Mukuna, ce changement d'appellation a été optée afin que le club soit « enregistré au niveau du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa -Epfkin- et pour respecter l'ordre donné par le gouverneur de Kinshasa de ne pas utiliser les noms ainsi que les surnoms ayant trait au Team vert-blanc (DCMP) ». Le coordonnateur du FC Renaissance du Congo a ajouté que cette nouvelle appellation du club exprime aussi « l'abandon des pratiques du fétichisme dans le football en RD Congo ». Mais il a toutefois laissé une ouverture, indiquant que les cofondateurs du club se pencheront prochainement de l'opportunité de garder le nom de



FC Renaissance ou de revenir à celui de CS Imana.

Avant l'annonce du changement d'appellation, le gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta Yango, avait mis en garde Pascal Mukuna et les autres dirigeants de CS Imana contre l'utilisation des noms et surnoms relatifs au DCMP tels Imana, Faucons, Matiti Mabe, Immaculé, etc. Il avait demandé à Pascal Mukuna d'emboîter le pas à Pachely Madilu et Olivier Bierlaire, anciens dirigeants du DCMP, qui ont créé respectivement AC Sodigraf et Olympique Club de Kinshasa, des clubs bien distincts de fond en comble de leur ancien club.

Martin Enyimo

FOOTBALL-MATCHS AMICAUX

Mulumbu, Mbokani, Diba et Kabangu buteurs en clubs

Au lendemain de la 20e édition de la Coupe du monde de football au Brésil sanctionné par le sacre de la Mannschaft allemande, l'heure est déjà à la pré-saison avec des matchs amicaux des clubs qui préparent la reprise du championnat. Et les internationaux congolais se sont déjà illustrés au cours de ces rencontres d'avant saison en inscrivant des buts.

Le capitaine des Léopards de la RDC et milieu de terrain de West Bromwich Albion en Angleterre, Youssouf Mulumbu, a inscrit le but de la victoire de son équipe contre la formation de Shrewsbury. Le Nigérian Anichebe a ouvert le score à la 12e minute pour West Bromwich, avant l'égalisation de Vernon à la 30e minute pour Shrewsbury. Et Mulumbu a offert la victoire aux siens avec le deuxième but à la 34e minute. D'autres rencontres amicales sont au programme pour West Bromwich avant de débiter le championnat de la Premier League (D1 anglais) le 16 août contre Sunderland.

Comme Mulumbu, l'attaquant congolais de Dynamo Kiev en Ukraine, Dieumeri Mbokani a lui aussi été buteur avec son club actuellement en stage de préparation en Autriche avant l'ouverture de la saison 2014-2015. L'ancien joueur de Mazembe, passé par Standard de Liège, Monaco, Wolfsburg et Anderlecht, a inscrit le but de l'égalisation de Kiev contre Olympiakos de Pirée de la Grèce à la 55e minute, répondant ainsi au but du Grec Diamantakos à la 41e minute. Notons que Mbokani n'a cependant pu rien pour Dynamo Kiev qui s'est incliné, le 22 juillet, à Lviv devant Shakhtar Donetsk en finale de la Coupe d'Ukraine. Dynamo Kiev débute le championnat d'Ukraine le 27 juillet face à Vorskla. Après plusieurs mois d'absence pour cause de blessure, le buteur congolais d'Al Saliya au Qatar, Yves Diba Ilunga, a signé son retour sur le terrain avec un but. C'était au cours d'un match amical de préparation contre Al Shahaniyah. L'ancien buteur de Scum Mikishi, FC Lupopo et

V.Club, passé par Narjan et Al Raed en Arabie Saoudite n'a disposé que de 30 minutes de jeu pour marquer son but, faisant parler son sens de but remarquable. Yves Diba a été éloigné de terrain à cause d'une vilaine blessure aux métatarses alors que son compteur-but affichait huit réalisations. L'on attend le voir bien plus disponible cette saison, aussi bien pour son club que pour l'équipe nationale de la RDC qui va bientôt entamer les éliminatoires de la CAN Maroc 2015.

Buteur lui aussi, l'attaquant Patou Kabangu a ouvert son compteur-but avec son club Al Ahli Doha (Qatar) en amical contre la formation d'Umm Salal. L'ancien ailier du TP Mazembe passé par Anderlecht de Belgique a marqué de la tête à la 85e minute de jeu. En plus de trois matchs amicaux à livrer au Qatar, Al Ahli, où évolue également son compatriote Alain Kaluyitukadioko, a programmé également un stage de préparation en Autriche avant la reprise du championnat qatari.

M.E.

MANAGEMENT DES ENTREPRISES

Des cadres formés sur le développement durable

Les cadres des entreprises, des administrations publiques, des ONG et les étudiants ont participé du 22 au 25 juillet à la formation sur le développement durable en entreprises. Le séminaire a eu lieu au siège du cabinet de Management et Développement Durable à Mpita dans le premier arrondissement Lumumba à Pointe-Noire

Organisé par le directeur de Management et Développement Durable, Prosper Ngoma, cette

du Service national de reboisement et une étudiante.

Soulignant l'intérêt de la formation, l'Ivoirien Sossou Kouassi Jacques Claver a indiqué que « depuis les années 90, nombreux sont les cadres et managers qui avaient tendance de confondre le développement durable avec l'environnement. Il fallait venir par une formation faire comprendre que le développement durable n'est pas seulement

soin de l'environnement et aussi des employés avec lesquels elles travaillent ».

La formation qui a commencé timidement, s'est achevée avec une grande satisfaction du consultant Sossou Kouassi. « Au départ les gens ont été un peu sceptiques, après la première journée j'étais impressionné, on a senti une motivation et une volonté de pouvoir mettre cette démarche en place au Congo. Nous sou-

des entreprises »

Il a, par ailleurs, demandé aux participants d'approfondir les connaissances reçues par des recherches personnelles. « Nous avons fait notre effort pour donner le maximum possible. Ce que nous avons fait est déjà suffisant pour commencer la démarche RSE au Congo et notamment à Pointe-Noire. Les dés sont lancés et les cadres formés seront comme des points focaux, des avocats au niveau des entreprises pour booster et mettre en place cette démarche jusqu'à ce que l'ensemble des entreprises de Pointe-Noire adhèrent à cette démarche RSE en entreprise », a-t-il confié.

Les participants plaident pour la pérennisation de la formation

À la fin du séminaire les participants ont remercié le directeur du cabinet de Management et Développement durable, Prosper Ngoma, qui a fait déplacer un sachant du développement durable pour venir former les cadres congolais. « Personnellement en tant que responsable qualité à Congo Terminal, cette formation m'a été très profitable car, pour s'ouvrir au monde extérieur et aux marchés internationaux il faut une certaine base. C'est vrai que nous avons le monopole au Congo mais nous avons des concurrences au niveau de

la sous région. Si nous sommes engagés dans le développement durable c'est parce qu'on pense à la génération future, même si l'environnement n'a pas d'impact sur nous. Si nos quais sont sales, les bateaux qui viendront vont se plaindre et les armateurs vont commencer à retirer leurs bateaux. De même si nous faisons travailler la main d'œuvre sans penser aux droits de l'homme ça ne marchera pas », a indiqué Michèle Batamio, responsable qualité à Congo Terminal. Elle a martelé qu'au Congo les entreprises n'ont pas l'optique de former les cadres. « Dans cette formation par exemple je ne suis pas seule. Il y a eu les agents de la comptabilité, de la communication, des ressources humaines. Quand on va repartir on va créer un comité », a-elle ajouté.

Pour Célestin Nika, membre de l'ONG Forêts et développement, « Cette formation a permis de connaître en profondeur le concept et la démarche RSE dans une organisation comme dans une entreprise. » Et d'ajouter : « Je demande à l'organisateur d'étendre la formation afin que ceux qui s'impliquent dans les actions du développement durable soient nombreux afin que l'impact soit visible par rapport aux objectifs qu'ils se fixent. »

Charlem Léa Legnoki



La photo de famille

formation qui a pour but de faire la promotion du développement durable en entreprise a regroupé les cadres de Congo Terminal, de l'ONG Forêts et développement,

l'environnement il y a trois piliers : notamment l'environnement, le social et l'économie. Donc les entreprises qui veulent faire du profit doivent prendre

soin de l'environnement, les entreprises puissent accompagner les employés qui ont la volonté de pouvoir conduire cette démarche de RSE au sein

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.warid.cg 04 880 81 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits
Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fandere, Immeuble C.N.S.S. 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

HUMEUR

Quand la culture de l'assainissement échappe à certains ménages dans les quartiers !

Il s'agit ici d'une interpellation. Et elle ne doit pas être entendue comme étant le ménagement des services municipaux qui ont entre autres rôles essentiels celui de l'assainissement des différents quartiers de nos villes. Elle est plutôt une incitation à la culture de salubrité et d'assainissement par les ménages et, donc, des citoyens, dans les quartiers. En effet, il est quand même inadmissible de constater que les ménages, principaux foyers de production des ordures dans nos villes, ne puissent pas s'en préoccuper pour rejeter le tort sur les pouvoirs publics.

Et même si les véhicules de ramassage des ordures ménagères n'existent quasiment pas dans nos villes, il devrait naître au niveau des ménages, un esprit de dégagement des ordures ménagères. Comment comprendre que dans de nombreux quartiers des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouessou et autres, les citoyens déversent les ordures dans les rues, à proximité des habitations. Sans gêne aucune, les Congolais ont développé une culture condamnable qui consiste à transformer les rues en dépotoirs d'immondices. Ceci, au mépris des règles d'hygiène, des consignes environnementales et même du simple bon sens. Et pourtant, amassées en petits tas, ces ordures ménagères peuvent être brûlées ou enfouies, pour certaines, dans le sol.

Pire encore, que constatons-nous dans les quartiers populaires au sujet de la gestion des eaux souillées qui proviennent des « toilettes » par exemple ? Même traitement ! C'est-à-dire qu'elles sont aussi déversées dans la rue et certaines personnes, poussant loin leur incivisme, creusent le sol pour fabriquer des canalisations. Malheureusement, celles-ci conservent longtemps les eaux souillées, puantes et polluantes, contribuant ainsi à l'émergence de certaines maladies. Dans ce même esprit, on assiste à la poussée des herbes ici et là sans que le phénomène ne suscite un quelconque élan citoyen chez les populations riveraines. Une attitude indifférente qui renseigne sur la mentalité des Congolais. D'ailleurs lorsqu'on les interroge, nombreux répondent sans hésitation : « Allez en parler à la mairie ! Elle existe pour ça. »

Réponse décevante quand on sait qu'un environnement non assaini est un refuge de microbes, un danger pour la population. Ce comportement intolérable soulève quelques questions : pourquoi les services d'hygiène générale ne prennent-elles pas des mesures pour moraliser les populations ? Que peuvent et doivent faire les chefs de quartiers malgré l'absence de moyens ou de logistique ?

Au-delà des ménages que nous avons condamnés, il faut aussi indexer les petits commerces et autres acteurs agissant dans l'informel aux abords des avenues. Ils sont, eux aussi, responsables de la détérioration de l'environnement par leur mauvaise façon de gérer les ordures que génèrent leurs activités. Nul besoin ici de revenir sur les conséquences pour la santé humaine car de l'avis des spécialistes, nombre des maladies dont nous souffrons tirent leur origine de l'insalubrité que nous côtoyons. Selon certaines statistiques produites par l'OMS, l'insalubrité de l'environnement tue 3 millions d'enfants dans le monde chaque année.

Comme quoi, cette problématique de l'indifférence de certains ménages face aux ordures qu'eux-mêmes produisent est un manquement qu'il faut vite corriger avant que la situation n'empire et ne se propage vers les communautés urbaines nouvellement créées. En d'autres termes, la gestion des ordures n'est pas que l'affaire de la mairie, elle l'affaire de tous les citoyens.

Faustin Akono

Les autorités du commerce échangent avec les importateurs

Dans le cadre de la vulgarisation de quelques mesures gouvernementales réglementant l'exercice du commerce en République du Congo, des échanges ont eu lieu du 21 au 26 juillet avec les commerçants importateurs de Pointe-Noire. Au menu de ces journées de sensibilisation, les différents textes réglementant la profession commerciale



Les participants

Pour la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, l'organisation de ces journées vise l'application stricte par les commerçants importateurs des lois, arrêtés et décrets relatifs à l'exercice de la profession commerciale. Une occasion pour Gaspard Massoukou, le directeur départemental, de rappeler quelques mesures gouvernementales, notamment le décret portant interdiction de l'utilisation, importation ou commercialisation des sacs plastiques en République du Congo, celui, n° 2014-244 du 28 mai 2014, portant suppression des agréments et autorisations préalables à l'importation des marchandises, etc.

« En dépit de nombreuses descentes effectuées à travers divers marchés que compte la capitale économique par les brigades des enquêteurs et contrôleurs commerciaux, le marché

KM 4, situé dans le premier arrondissement Lumumba, est caractérisé par le récidivisme pour l'utilisation des sacs plastiques. Ainsi, pour dissuader la vigilance de ces brigades et faciliter la vente illicite de ces produits, les sacs plastiques sont désignés dans ce marché sous d'autres vocables comme « bord ezanga kombo » « niaouniaou ». Le passage des brigades dans ce marché a permis la destruction de plusieurs produits couverts avec des emballages plastiques, le bureau dudit marché a été même convoqué à la direction départementale du commerce en vue d'une séance de travail », a expliqué Gaspard Massoukou.

En effet pour le décret n°2014-244 du 28 mai 2014, Gaspard Massoukou a expliqué que désormais comme bien d'autres produits, pour importer, le commerçant n'aura besoin que de la facture proforma et de souscrire son autorisation d'importation.

« Ce décret est clair, il établit qui fera quoi, comment et où. Ce texte favorise donc la concurrence loyale, la transparence du marché, la loyauté des transactions concourant de ce fait à la lutte contre la vie chère. Pour la ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari, poursuit l'orateur, le gouvernement de la République ne ménagera aucun effort pour aider les commerçants pendant les importations, le dépotage ou le transport des marchandises. Ceci parce que le Congo n'occupe pas une bonne place dans le classement mondial Doing business », a-t-il conclu

Interrogé sur l'importance de cette rencontre, Ngouala Transit, un commerçant importateur a signifié que ce décret permet de résoudre la question de la concurrence déloyale qui existe entre les vrais importateurs et les importateurs anarchiques qui faussent les règles de jeu sur le marché.

Faustin Akono

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Les Diables rouges cadets condamnés à l'exploit

Après leur défaite 0-1 face aux Égyptiens en match aller, les U-17 congolais ont intérêt à vaincre leur adversaire lors de la manche retour à domicile pour s'assurer une qualification au tour suivant.

Le match retour qui opposera les Diables rouges cadets aux Pharaons d'Égypte se disputera le 3 août au complexe sportif de Pointe-Noire. Le onze national a une obligation de résultat pour poursuivre l'aventure qualificative de la coupe d'Afrique de leur catégorie, prévue au Niger. Ainsi, les cadets congolais devront commencer par rattraper

leur retard pour se mettre à égalité avec l'Égypte avant d'enfoncer le clou et de prendre l'avantage. Un exercice difficile qui va consister, dans un premier temps, à ne pas concéder de buts. Puisque si les Diables rouges l'emportent par 2-1, ils seront éliminés. S'ils remportent le match par 1-0, ils joueront les prolongations avant les tirs au but, si possible. Le souhait du public sportif congolais est de voir l'équipe se qualifier. Ce qui n'est pas impossible. L'équipe des cadets a déjà fait ses preuves par le passé. Elle ne cesse de confirmer sa régu-

larité en phase finale de Coupe d'Afrique de la catégorie. En 2011 au Rwanda, en effet, les cadets avaient remporté la médaille de bronze avant de s'envoler la même année en Coupe du monde, où ils avaient été éliminés en huitièmes de finale par le Mexique, pays hôte. En 2013, l'aventure s'est arrêtée dès le premier tour au Maroc. Pour la prochaine édition, les Diables rouges souhaitent aller plus loin. Tout doit commencer par une victoire qualificative face à l'Égypte le 3 août à Pointe-Noire.

Rominique Nerplat Makaya

FÉCOFOOT

Le nouveau président sera élu le 4 octobre à Owando

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) procédera le 4 octobre à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, au renouvellement de ses instances dirigeantes pour remplacer celles installées le 25 novembre 2010.

La nouvelle a été donnée le 25 juillet à l'issue de la réunion du comité exécutif qui a approuvé par la même occasion le calendrier des échéances électorales. Du 13 au 28 août interviendra l'appel à candidatures. L'examen des dossiers est fixé au 31 août. La publication des dossiers de candidatures se fera le 4 septembre et la réception des recours le 7 septembre, lesquels recours seront examinés le 11 septembre, soit un jour avant la publication définitive des candidats prévue le 12 septembre. Le début de la campagne électorale est fixé au 15 septembre. Cette campagne sera marquée par l'expression directe des candidats retenus à la radio et à la télévision nationale. Le 4 octobre 2014 se tiendra l'assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot pour le renouvellement du comité exécutif à Owando. « Cette période répond en pratique à des impératifs, qui prennent en compte notamment le respect de nos textes fondamentaux (statuts et code électoral), qui prescrivent au Comité exécutif la restauration des instances tous les quatre ans ; le respect du processus électoral, qui veut que, deux mois avant la tenue de l'assemblée générale électorale, le chronogramme, notifié au préalable à la FIFA et approuvé ensuite par le comité exécutif de la Fécofoot soit connu de toutes les parties », a expliqué le président de la Fécofoot. « Maintenant que ce processus a reçu l'onction de la FIFA, je me fais le devoir, au nom du comité exécutif, de relever de façon définitive que l'assemblée générale électorale de la Fécofoot se tiendra le 4 octobre à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette », a ajouté Jean-Michel Mbono.

Le président de la Fécofoot s'est, par ailleurs, félicité de la mise en place des organes juridiques nécessaires et indispensables qui ont souvent fait défaut à l'organe gestionnaire du football national et qui permettront, selon lui, de garantir la transparence dans l'organisation des élections. « Je me fais un plaisir de renouveler à tous les membres de l'assemblée générale et aux membres du comité exécutif mes très vifs remerciements pour la compréhension mutuelle et la franche collaboration qui ont guidé notre action en dotant la Fécofoot tant du cadre juridique nécessaire et indispensable qui a lui tant fait défaut dans le passé (statuts révisés, code électoral, règlement intérieur, code disciplinaire, règlement financier) que des organes habilités à conduire, dans la transparence et l'équité, le processus électoral, à savoir la commission électorale et la commission de recours des élections. »

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Étoile du Congo menace de ne pas jouer la demi-finale retour

« Nous ne jouerons pas le match retour des demi-finales de la Coupe du Congo le 30 juillet car pour nous Cara est battu par forfait. Nous restons fermes sur notre décision », déclarait Ludovic Abbia, le président des supporters de l'Étoile du Congo lors d'un point de presse qu'il a organisé le 25 juillet

face aux journalistes, le président des supporters de l'Étoile du Congo a brandi les preuves sur une qualification supposée frauduleuse de deux joueurs de Cara alignés par Cara le 22 juillet contre l'Étoile du Congo lors du match aller des demi-finales. « L'Étoile du Congo dénonce la qualification frauduleuse et la titularisation de Tchilimbou Mavoungou Harris Brandt et Losseni Komara. Si pour le premier nous avons pu retrouver les traces administratives, pour le second l'on n'a retrouvé aucune trace au niveau de la fédération. Pas de collaboration de la fédération pour tirer au clair la situation administrative de ce joueur », a déclaré Ludovic Abbia qui s'est appuyé sur la convention de prêt signée entre l'Association sportive ponténégrine (ASP), le club d'origine de Tchilimbou, et Missiles FC du Gabon, son dernier club.

Les articles qui condamnent Cara...

Dans l'article premier dudit docu-

ment, il est indiqué que l'ASP prête le joueur à l'équipe Missiles FC du Gabon pour deux saisons sportives de 2012 à fin 2014. Dans le deuxième article, il est mentionné que toute qualification dudit joueur au sein de cette dernière sans notre autorisation écrite est considérée comme frauduleuse. Et plus loin dans son article 3, il est indiqué que le FC Missiles du Gabon n'a pas qualité de prêter, transférer ou négocier de transaction de tout genre sans l'avis expresse de l'ASP du Congo. L'Étoile du Congo ayant pris connaissance des articles de cette convention se demande comment un tel joueur a pu être aligné dans les effectifs de Cara.

« Le certificat du club l'autorisant à jouer au Gabon a été signé le 5 août 2012. Et si l'on se tient aux délais, le contrat de Tchilimbou prendra fin le 5 août 2014 si l'on doit rester dans les dispositions juridiques. Au regard de tout ce qui précède et tenant compte de la gravité des faits, L'Étoile du Congo ne s'en tient qu'à l'application stricte et rigoureuse du ou des règlements régissant les compétitions nationales au Congo. » Pour Ludovic Abbia, le règlement de la Coupe du Congo 2014 est aussi clair. L'article 58 du règlement intérieur de la Coupe du Congo stipule que toute équipe qui aura aligné un joueur en provenance d'une autre fédération ou d'une autre ligue, et qui n'a pas au préalable retenu un

transfert ou démission, aura un match perdu par pénalité ainsi que les matches antérieurs auxquels ce joueur a pris part. Et le joueur concerné sera suspendu pour un an ferme au même titre que le secrétaire général du club. Idem pour le règlement du championnat national. « En temps normal Cara perd le match par pénalité en application stricte de toutes les dispositions contenues dans les articles 58 de la Coupe du Congo et 105 du championnat national. Si d'aventure la Fécofoot programme un match retour, l'Étoile du Congo ne se présentera pas... parce que les faits sont clairs », a précisé Ludovic Abbia. L'Étoile du Congo par le biais de ses supporters menace d'amener l'affaire très loin si elle ne trouve pas gain de cause. Parmi les instances à saisir figurent la CCAS, la CAF et la FIFA. « nous atteindrons toutes les sommités de l'organisation du football pour montrer au grand jour l'étendue de la fraude ». Affaire à suivre.

Retenons que l'autre demi-finale qui devra opposer l'AC Léopards au Diables noirs initialement programmée le 30 juillet à Dolisie a été repoussée au 5 août d'autant plus que les Fauves du Niari ont donné plus de joueurs à l'équipe nationale qui jouera, le 2 août, le match retour du 3e tour des préliminaires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2015 contre le Rwanda.

J.G.E.

RÉFLEXION

Radio France Internationale à la dérive

Rien, finalement, ne rend mieux compte de la lente marche vers l'abîme de la « Radio du monde » – ainsi se nomme-t-elle elle-même avec une émotivante modestie – que la façon dont elle a rendu compte du Forum sur la paix et la réconciliation en Centrafrique qui s'est tenu la semaine dernière à Brazzaville. Affichant dès le départ un scepticisme appuyé quant aux résultats prévisibles de ce rendez-vous de la dernière heure entre les factions qui se déchirent sur le terrain, elle n'a cessé de jeter sciemment de l'huile sur le feu en affirmant de différentes façons que rien de positif n'en sortirait. Et bien entendu elle s'est, comme on dit dans notre jargon, « plantée » une nouvelle fois puisqu'un premier pas, reconnu unanimement par la communauté internationale, a été franchi sur la route qui mène à la paix.

À diverses reprises dans les dernières années nous avons mis en garde, dans nos colonnes, RFI contre la vision fautive, déformée même, qu'elle projette de l'Afrique et des Africains, ce qui nous a valu d'être définitivement exclu de ses revues de presse alors même que Les Dépêches de Brazzaville sont aujourd'hui l'un des médias les plus lus et commentés dans cette par-

tie de l'Afrique. Mais ces appels au bon sens n'ont rien changé au comportement d'une rédaction qui juge, depuis Paris, l'évolution du continent sans tenir aucun compte des informations que font remonter vers elle ses propres correspondants. Dans le concert des médias qui nient la réalité des évolutions en cours, quand ils ne déforment pas purement et simplement la vérité, la « Radio du monde » figure donc, et de plus en plus, en bonne place.

Prenons comme exemple, précisément, le Forum sur la paix et la réconciliation en Afrique qui s'est tenu à Brazzaville. Tout au long de ces trois journées, RFI n'a pas cessé de dire, ou de laisser entendre sous différentes formes, qu'il ne ferait progresser en rien la cause de la paix. Et lorsqu'il s'est achevé, mercredi soir, avec cette extraordinaire cérémonie au cours de laquelle les frères ennemis ont signé enfin l'accord par lequel ils s'engagent à suspendre les hostilités, sont tombés dans les bras les uns des autres, ont chanté main dans la main l'hymne national centrafricain, le seul commentaire entendu sur les ondes de la « Radio du monde » a été que tout cela relevait du théâtre, de la mise en scène, de l'illusion.

Si la « Radio du monde » avait observé avec attention la scène et les coulisses du forum, si elle s'était informée de bonnes sources au lieu de se livrer à son fâcheux penchant pour la spéculation, elle ne serait pas arrivée aux conclusions négatives qu'elle ne cesse de diffuser sur ses ondes. Elle aurait compris que le processus engagé s'inspire très directement de celui qui permit au Congo, il y a seize ans, de sortir de l'ornière dans laquelle il s'était enfoncé et qu'il a, de ce fait, toutes les chances de ramener la paix en Centrafrique. Elle aurait construit ses commentaires sur de véritables analyses, non sur des spéculations sans fondement. Elle se serait demandé si, au-delà de l'accord sur la cessation des hostilités, les mouvements présents à Brazzaville ne se sont pas engagés, de façon plus discrète et loin des micros ou des caméras, sur les actions à venir très concrètes qui permettraient de restaurer l'unité du pays ; bref, elle aurait fait le travail d'information qu'elle est sensée accomplir et n'aurait pas sombré une nouvelle fois dans la désinformation.

Nous savons bien que RFI et, de façon plus générale, l'Audiovisuel extérieur de la France traversent une passe difficile. Mais cette situation interne très

tendue ne devrait pas avoir d'incidence sur le traitement de l'information par ses journalistes : d'abord, bien sûr, parce que les règles éthiques de leur profession exigent un strict respect de la réalité des faits ; ensuite, parce que la « Radio du monde » est un média public, financé par l'État, qui est donc perçu à travers le monde comme la voix de la France. Pourquoi donc les autorités françaises, qui ont engagé leur pays politiquement, militairement, et financièrement au côté de la Centrafrique laissent-elles un organe de presse qui dépend d'elles se livrer à une telle campagne de désinformation ? Font-elles preuve de laxisme ou tiennent-elles un double langage ? Peut-on leur faire réellement confiance dans la quête de la réconciliation qui débute ?

Ces questions sont aujourd'hui sur toutes les lèvres à Bangui, à Brazzaville et dans les institutions qui se sont engagées dans la recherche d'une issue pacifique à la crise qui déchire depuis des mois la Centrafrique. Souhaitons qu'elles reçoivent rapidement des réponses à la hauteur du doute croissant que nourrit, dans cette partie de l'Afrique, le comportement pour le moins discutable de RFI.

Jean-Paul Pigasse